

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main-7461

RÉDACTION : Main 7460

SIR SAM HUGHES ET LA CONSCRIPTION

Trois ministres fédéraux ont pris la parole depuis deux jours dans la région de Montréal : MM. Meighen, Doherty et Patenaude à Montréal, samedi ; M. Patenaude à Sainte-Rose, dimanche.

Ni les uns ni les autres n'ont jugé à propos de parler conscription ou service obligatoire.

Ce silence contraste singulièrement avec la loquacité de leur collègue, sir Sam Hughes, qui, lui, parle avec abondance de conscription et s'intéresse particulièrement, de toute évidence, à notre province.

Le *Nationaliste* a cité hier les déclarations faites jeudi, à Toronto, par le fantaisiste ministre qui parlait dans le temple méthodiste *Metropolitan*. Le compte rendu du *Mail* and *Empire* du lendemain lui faisait dire ceci : « A cette époque-ci, l'an prochain, le Canada aura le dernier de ses 500,000 hommes prêt à s'en aller au front. Je ne crains rien, à propos du recrutement. Toutefois, s'il paraît nécessaire de recourir à la conscription nous arrangerons convenablement nos projets, nous en exemplifions qui de droit, de sorte que les endroits qui n'auront pas donné une juste quote-part d'hommes seront contraints de faire leur part en proportion du reste du Dominion. Le *World*, de son côté, lui mettait sur les lèvres les paroles suivantes : « Je n'ai aucune crainte pour le recrutement au Canada. Mais s'il devient nécessaire d'avoir recours à la conscription au Canada, nous ajusterons la chose et les localités qui ont déjà fourni leur quote-part des 500,000 hommes en seront exemptées jusqu'à ce que les autres aient fourni le nombre d'hommes attendu d'elles. »

Et tous les journaux notaient que le ministre avait exprimé, tout en essayant d'expliquer le fait, son regret de ce que la province de Québec n'ait pas donné autant que les autres — ce qui ne laissait aucun doute sur les régions que visitait son discours.

Retenu à Toronto par son dentiste (des grands hommes n'échappent point aux rages de dents et leurs souffrances appartiennent au public, en attendant l'histoire), le ministre a tenu, le lendemain, à être plus catégorique encore.

Il parlait devant les conservateurs du quartier 3, et le *World* de samedi (nous choisissons des témoins conservateurs) donnait pour titre à son compte rendu de la réunion : *Time has arrived for Conscription — L'heure de la conscription a sonné*. Nous y voyons que M. Hughes se déclare opposé en principe au service obligatoire, qu'il le croit dangereux, mais qu'il estime en même temps que le service volontaire comporte un élément d'injustice, en ce qu'il répartit inégalement les charges militaires.

« C'est pourquoi, aurait-il dit d'après le *World*, je crois que le temps est arrivé d'établir au Canada quelque forme de service obligatoire pour faire face aux besoins de l'heure. Mais Toronto et autres endroits semblables devraient être exemptés tant que les autres régions n'auront pas atteint la même moyenne. — I therefore feel that the time has arrived for some form of temporary compulsory service in Canada to meet the demands of the time. But Toronto and other similar centres should be exempted until other sections were brought up to the same average. »

Le compte rendu du *Mail* and *Empire* est substantiellement identique. Après avoir noté l'opposition de principe de M. Hughes au service obligatoire, il ajoute : « Le ministre a cependant déclaré qu'il croit que le temps est arrivé où l'on devrait organiser un système qui permettrait l'égalité de répartition des charges à travers tout le Canada et où quelque forme d'obligation temporaire devrait être établie pour répondre aux exigences de l'heure et que les endroits qui ont déjà fait leur part devraient être exemptés jusqu'à ce que les charges soient égalisées. »

L'idée, on le voit, est claire : conscription à la fois temporaire et locale. Et pour qui ? Le ministre l'a aussi nettement indiqué.

« Toutes les parties du Canada, lui fait dire le compte rendu du *World*, à quelques exceptions près, ont bien fait leur part de recrutement. Québec, il le regrette de le dire, n'a pas fait aussi bien qu'on s'y attendait ; mais ceci, pour être juste envers les gens du Québec, est en grande partie dû au manque d'officiers d'expérience. » Il annonce ensuite qu'il s'en vient dans Québec faire du recrutement pour nous donner une chance.

Nous savons quel fantasme individuel est le ministre de la Milice ; mais, enfin, il est ministre et il existe telle chose que la solidarité ministérielle.

L'heure n'est-elle pas arrivée pour ses collègues de nous dire s'il traduit leur commune pensée — ou de le faire faire ?

Omer HEROUX.

EN MARGE DES DÉBATS, À QUÉBEC

Les rapports du ministère des travaux publics et du travail — Un cri de détresse — Le retour à la terre — Les bills privés — Westmount et Verdun veulent taxer les biens religieux.

Québec, le 11 novembre. Chose digne de note, tous les ministères, ou à peu près, ont présenté, les premiers jours de la session, les rapports de leurs divers départements.

L'étude de ces documents publics présente de l'intérêt, à des degrés variés ; et, pour le bénéfice de nos lecteurs, nous les analyserons, à tour de rôle, quand les travaux sessionnels nous laisseront quelque loisir.

M. Taschereau dirige le ministère le plus important puisque les travaux publics et le travail ressortissent à son administration. Il est intéressant de relever, à travers l'introduction dont il préface son rapport, la façon dont la guerre a arrêté, chez nous, les diverses industries.

Spencer Wood

Le rapport parle d'abord de l'administration des édifices et propriétés de la province. C'est ainsi qu'on apprend que le jardinier, qui partageait son temps à la fois entre le château de Spencer Wood et l'hôtel du gouvernement, s'occupe désormais de l'entretien du terrain du parlement seulement. Cela a permis la construction d'une serre dans laquelle on installe, pour l'hiver, les plantes d'ornement des terrains du Palais législatif.

Qu'on ne pense pas que Spencer Wood se soit dispensé des services de son jardinier pour pratiquer l'économie. On a effectué, en effet, des améliorations importantes à la résidence du chef de l'exécutif : construction d'une véranda d'ordre dorique ; peinture en blanc de

l'extérieur du château et, en vert, de sa toiture. On a, aussi, repeint complètement les toits de l'écurie, de l'étable et des remises. Le terrain, en général, a été nettoyé et nivelé et les souches arrachées. Les jalousies du château ont été repeintes. Bref, on a fait des travaux un peu partout et on a même construit un pont, avenue de Coulonge. On a installé un cours de tennis et érigé un aqueduc qui dessert le château et ses dépendances. Enfin, on a fait renouveler à l'entreprise les serres du château qui menaçaient ruine. Au moment où le rapport était mis sous presse, ces travaux n'étaient pas encore terminés.

Si l'on se reporte à l'état des recettes et dépenses, on relève, pour l'entretien de Spencer Wood, un premier chiffre de \$29,000 et ailleurs un mandat spécial pour réparation se chiffrait à la somme de \$23,579.34. Cela, à la date du 30 juin 1916.

On voit donc que, si le gouvernement, dans le discours du trône, met le lieutenant-gouverneur dans la douloureuse obligation de lui faire des compliments qui lui brûlent la bouche, il se montre, sauf cette petite exception, soucieux du confort du représentant du roi et de sa famille — lui dont le parti réclameait autrefois l'abolition de Spencer Wood.

Le gouvernement a acquis, dans le quartier Bordeaux, la propriété Beroussel pour la somme de \$12,500, avec maison et dépendances, où il a installé le gouverneur de la prison de Montréal.

On a fait dans presque toutes les prisons et presque tous les palais

de justice des réparations pour des chiffres variés.

Les réparations du Palais de Justice de Montréal ont coûté une première somme de \$15,370.88, à laquelle un mandat spécial ajoute une autre somme de \$23,566.34.

La prison de Montréal a coûté \$3,257 en réparations ; et les édifices de la législature, (bien que le Café, que tout le monde réclame, ne soit pas encore ouvert), la somme de \$158,000.

On a renouvelé les meubles dans toutes les administrations qui se sont installées dans la nouvelle aile du parlement, mais il paraît qu'il en était temps, car on voit que les vieux effets vendus ont produit tout juste la somme de \$30,000.

Voilà pour les travaux aux édifices du parlement et pour les divers achats qui ont été faits.

Les établissements industriels

Dans la seconde partie du rapport, il est question de l'inspection des établissements industriels et des édifices publics ; au dire du ministre, elle a produit les meilleurs résultats.

Les inspecteurs et inspectrices ont constaté, en effet, l'absence presque totale des enfants illettrés dans les manufactures. Certains manufacturiers ont même cessé d'employer dans les fabriques des jeunes filles de moins de quinze à seize ans.

Par contre, les inspecteurs signalent un plus grand nombre d'accidents de travail que l'année dernière. C'est un effet de la guerre, dit le ministre. Celle-ci ayant donné naissance à une foule d'industries jusqu'ici inconnues dans le pays, les accidents sont dus à l'inexpérience de nos ouvriers. Ils ont été surtout nombreux dans les usines d'explosifs. « Dans les fabriques d'obus, dit le texte, il a fallu travailler dans des installations hâtives et incomplètes, de la encore de nombreux accidents par la chute de lourdes pièces de dans le manègement des machines insuffisamment connues des ouvriers. »

« Depuis deux ans, le nombre des poudrières a doublé. »

À la dernière session, les demandes devant le parlement, le ministre a signalé le fait que plus de 200,000 individus ont trouvé du travail par l'entremise de ces organisations, l'an dernier, aux États-Unis et au Canada, ce qui montre bien leur importance, conclut-il.

Les différends industriels se font plus rares, mais il ne convient pas de croire qu'ils soient près d'être conjurés. Le ministre cite à ce sujet de graves paroles écrites par le greffier des conseils de conciliation et d'arbitrage, M. Marois.

« L'amour du luxe et du pécuniaire ne manque pas d'occasion de se satisfaire, dit le greffier, et la morale en souffre dans plus d'un cas. Il se crée une situation pleine de possibilités, et quoique plusieurs s'en aperçoivent, l'énormité des profits réalisés dans l'exécution de certains contrats, l'a fait regarder avec légèreté. Il se peut que la clairvoyance parvienne à éviter les désastres qui suivront inévitablement de tels excès, mais l'effet n'en est pas moins dévastateur sur le capital et pour le travail également. »

« Les ouvriers veulent sans doute avoir leur part de profit, et ils y réussissent sans trop de difficultés. Un grand nombre de patrons traitent leurs employés avec libéralité et ont accordé plus d'une augmentation de salaire, à cause des contrats de guerre qu'ils ont obtenus. Mais lorsque ces contrats cessent, les conditions redeviendront normales, la question des gages se posera à nouveau ; car les ouvriers ne se rendant pas exactement compte de la situation, ne vont pas retourner aux salaires de jadis. Il faudra trouver d'autres moyens que des grèves pour régler les disputes à propos de salaires. »

On voit que la guerre crée chez nous, avec l'argent qu'elle verse à pleines mains, une situation dangereuse. Une fois le conflit fini, les salaires baisseront ; le patron ne pourra plus, en effet, réaliser les profits exorbitants de l'heure actuelle ; mais comme il est assez peu probable que le coût de la vie, qui augmente, comme le dit M. Marois, « avec une persistance et une rapidité à faire peur », mette tout de suite la main à la balance, et la même rapidité à baisser, et alors comment pourra-t-on faire accepter à l'ouvrier chargé de famille la baisse de ses gages ?

M. Marois dit de plus qu'à l'heure actuelle le coût élevé de la vie pèse d'un tel poids sur les familles de la classe laborieuse qu'on ne peut plus leur offrir de la classe pour les jeter dans le milieu dangereux, pour les jeunes âmes et pour leurs jeunes forces, de l'usine.

Et il termine en préchant la seule solution pratique : le retour à la terre à qui on doit demander sa subsistance en même temps que sa bonne et saine liberté.

Le ministre prend la peine d'écrire au texte tout ce message du retour à la terre. Espérons que le gouvernement entendra le cri de détresse poussé par un fonctionnaire clairvoyant et que, puisqu'il vote une somme d'un million pour le fonds patriotique, il entreprendra, avec la même audace, de faire accepter à la Chambre une politique intelligente, énergique et persistante, dans les encouragements à l'agriculture.

Les encouragements à l'agriculture ne sauraient, par le temps qui court, être ni trop nombreux, ni trop généraux, à condition, naturellement, qu'ils soient répartis avec équité et intelligence.

Nos ponts

Au sujet de la construction des ponts métalliques, l'introduction du ministre fait observer que les demandes sont plus nombreuses que jamais. Et il donne à ce sujet des statistiques intéressantes que nous transcrivons de même que la dernière partie du rapport concernant l'abolition des barrières de péage ; la prévention des incendies et l'inspection des hôtels (qui, soit dit entre parenthèses, si elle a donné des résultats, a coûté plus de huit millions de dollars à la province) :

« La construction des ponts métalliques est toujours très active, les demandes nombreuses ; et parfois pressantes. Il m'a fallu dans le cours de l'année augmenter le personnel de mon département qui s'occupe spécialement de cette branche du service. Le rapport que me soumet l'ingénieur énumère les ponts construits et ceux en voie de construction, etc., et les gravures insérées à la fin du présent volume permettent de se rendre compte du mode de construction d'un certain nombre de ces ponts. »

Nombre de ponts construits au 30 juin 1916	377
Nombre de ponts en construction	67
Coût des ponts construits au 30 juin 1916	\$2,556,814.78
Coût des ponts en construction	\$410,990.00
Nombre de nouvelles demandes au-delà de	150
Projets de ponts préparés durant l'année	109
Projets de ponts à l'étude, au 30 juin 1916	50

« Durant l'année qui vient de s'écouler, plusieurs municipalités se sont prévalues de la loi pour provoquer l'abolition des chemins à barrières et des ponts de péage. La partie IX de ce rapport renferme la liste des chemins et des ponts rachetés au 30 juin 1916. »

« Le nombre de ponts de péage abolis depuis la mise en vigueur de cette loi est de quinze. »

« Le nombre de chemins à barrières est de 35 et forme une étendue de 122 1/2 milles. »

« Le montant total payé par le gouvernement, tant pour l'abolition des ponts de péage que pour les chemins à barrières, est de \$421,014.72. »

« Dans cette somme n'est pas compris le montant que le gouvernement a appelé à payer à l'égard de la cité des Trois-Rivières pour l'abolition de deux ponts sur la rivière Saint-Jacques, conformément à la loi, Geo. V, ch. 10, ni celui prévu au statut 6, Geo. V, ch. 2, pour le rachat des débâtelures des chemins à barrières de péage de la rive Nord de Québec. »

« À la dernière session, les demandes devant le parlement, le ministre a signalé le fait que plus de 200,000 individus ont trouvé du travail par l'entremise de ces organisations, l'an dernier, aux États-Unis et au Canada, ce qui montre bien leur importance, conclut-il. »

« Les ouvriers veulent sans doute avoir leur part de profit, et ils y réussissent sans trop de difficultés. Un grand nombre de patrons traitent leurs employés avec libéralité et ont accordé plus d'une augmentation de salaire, à cause des contrats de guerre qu'ils ont obtenus. Mais lorsque ces contrats cessent, les conditions redeviendront normales, la question des gages se posera à nouveau ; car les ouvriers ne se rendant pas exactement compte de la situation, ne vont pas retourner aux salaires de jadis. Il faudra trouver d'autres moyens que des grèves pour régler les disputes à propos de salaires. »

On voit que la guerre crée chez nous, avec l'argent qu'elle verse à pleines mains, une situation dangereuse. Une fois le conflit fini, les salaires baisseront ; le patron ne pourra plus, en effet, réaliser les profits exorbitants de l'heure actuelle ; mais comme il est assez peu probable que le coût de la vie, qui augmente, comme le dit M. Marois, « avec une persistance et une rapidité à faire peur », mette tout de suite la main à la balance, et la même rapidité à baisser, et alors comment pourra-t-on faire accepter à l'ouvrier chargé de famille la baisse de ses gages ?

M. Marois dit de plus qu'à l'heure actuelle le coût élevé de la vie pèse d'un tel poids sur les familles de la classe laborieuse qu'on ne peut plus leur offrir de la classe pour les jeter dans le milieu dangereux, pour les jeunes âmes et pour leurs jeunes forces, de l'usine.

Et il termine en préchant la seule solution pratique : le retour à la terre à qui on doit demander sa subsistance en même temps que sa bonne et saine liberté.

Le ministre prend la peine d'écrire au texte tout ce message du retour à la terre. Espérons que le gouvernement entendra le cri de détresse poussé par un fonctionnaire clairvoyant et que, puisqu'il vote une somme d'un million pour le fonds patriotique, il entreprendra, avec la même audace, de faire accepter à la Chambre une politique intelligente, énergique et persistante, dans les encouragements à l'agriculture.

Les encouragements à l'agriculture ne sauraient, par le temps qui court, être ni trop nombreux, ni trop généraux, à condition, naturellement, qu'ils soient répartis avec équité et intelligence.

Bills privés

Une bonne partie de la session est prise par l'étude des bills privés, par lesquels on demande toujours des dérogations à la loi générale, et de cette façon nos législateurs passent une partie de leur temps à démolir ce que leurs prédécesseurs avaient fait.

Il y a déjà, à la date d'aujourd'hui, onze bills privés qui ont subi l'impression.

Quelques municipalités demandent le pouvoir de porter l'intérêt sur les échéances en retard dues pour taxes d'eau et autres taxes municipales, de 4 ou 5 à 7 pour cent. C'est un signe de la gêne de leurs finances.

Une ou deux réclamations des pouvoirs d'emprunts qui, si la législature s'en tient à la politique qu'elle s'est tracée l'an dernier, seront certainement refusées.

Et enfin, le nouvel esprit qui a présidé à la rédaction du code municipal se manifeste. Westmount et Verdun, par exemple, demandent le pouvoir de taxer les communautés religieuses et les institutions de charité pour les améliorations et pour toutes les autres impôts que le conseil jugera à propos d'imposer aux dites institutions. Voici d'ailleurs comment la chose se lit dans les projets d'amendements à la charte de la ville de Westmount :

« La section 41 de la loi 8 Édouard VII, chapitre 89, est remplacée par la suivante :

« 41. Le paragraphe 2 de l'article 5729 des statuts révisés, 1909, est remplacé, pour la cité, par le suivant :

« 2. Les propriétés mentionnées dans les paragraphes (c), (d) et (e) du présent article, ainsi que leurs propriétaires, locataires et occupants, seront néanmoins assujettis à une taxe pour payer les frais d'ouverture de construction et d'entretien des rues et des cours, d'eau, égouts et trottoirs, de police et de protection contre les incendies, et les frais de l'éclairage public en vertu des règlements en vigueur, ainsi qu'au paiement de la consommation de l'eau. »

Il est probable que cela ne se passera pas tout seul.

D'ailleurs, pour pallier l'effet de cet amendement radical à sa charte, la vertueuse ville voisine de Montréal s'empresse de mander, dans le paragraphe précédent, un amendement à sa charte pour avoir le droit de prohiber, le dimanche, « la vente ou livraison par tous boutiquiers, colporteurs, hôteliers, aubergistes ou autres personnes, de boissons enivrantes ou d'en faire l'achat ou la consommation dans tout hôtel, auberge ou place d'entretien public, et aussi pour exiger la fermeture des buvettes, depuis minuit le samedi jusqu'à lundi matin ; et pour licencier, réglementer ou prohiber la vente ou la livraison de fruits, légumes, cigarettes, tabac, sucreries, liqueurs de tempérance, articles de commerce, effets et marchandises, le dimanche. »

Les amendements projetés sont contenus dans cinq paragraphes : nous avons cité les deux qui sont sans conteste les plus intéressants.

Louis DUPIRE.

CAUSERIE MUSICALE

LE VIOLONISTE HOCKSTEIN

Le niveau des concerts du dimanche, au théâtre « His Majesty's » s'est remis avec le violoniste David Hockstein, à celui où les avaient placés Ornstein et Rothier. Hockstein est un artiste accompli que plusieurs n'ont pas hésité à comparer à Zimbalist qui s'était fait entendre, quelques jours auparavant, dans une autre salle.

Disons en passant que, si les dernières auditions ne répondaient pas à l'expectative des auditeurs, la faute n'en doit pas être imputée à M. C. O. Lamontagne, à qui l'on doit beaucoup pour nous avoir fait entendre tant d'autres artistes hors pair. M. Lamontagne, qui est bien forcé d'engager ses musiciens sur la réputation qu'on leur fait ailleurs, a été, le premier, désappointé de ce que quelques-uns n'ont pas répondu à ce qu'il avait droit d'attendre d'eux.

Enfin Hockstein est venu rétablir la réputation des auditions dominicales.

Le choix de son programme indique tout de suite qu'il ne se repose pas uniquement sur les effets de virtuosité pour s'imposer à l'attention. Débuter par le Bach, alors que tant de personnes sont habituées à considérer ce génie comme la personification de la scolasticité, c'était assez osé, dans notre bon Montréal ; et cependant, la musique du vieux cantor de Saint-Thomas s'est imposée tout de suite à l'attention de l'auditoire.

Hockstein joue la musique de Bach à la perfection, mais il est aussi un interprète exquis des plus modernes musiciens. On l'a applaudi comme il le méritait, avec ferveur, et, comme seuls quelques privilégiés, à la fin du concert fini, revenir pour encore.

Au piano d'accompagnement, était M. John O'Connor, qui a reçu une part justifiée des applaudissements par sa partie du Concerto de Wienawski.

Fred PELLETIER.

ENCORE NOTRE NICKEL

LES 360 TONNES DU DEUTSCHLAND.

Ni M. Meighen ni M. Patenaude n'ont mentionné, pendant leurs discours de samedi et de dimanche, dans la région de Montréal, les révélations faites par le *Journal*, de Providence, (Rédaction et Administration), à propos de la canonisation de nickel canadien qu'emportera le *Deutschland* en Allemagne, ces jours-ci. Et pourtant ces révélations sont d'une extrême importance. Tous les journaux de Montréal en parlaient samedi matin et samedi midi, — sauf la *Patrie*, organe ami du ministère, à ce titre, empressé à supprimer des nouvelles tout ce qui pourrait embarrasser ses amis.

Nous ministres étaient pourtant au courant de ces révélations, samedi, mais ils ont préféré se taire là-dessus plutôt que de risquer une explication qui n'expliquait rien. Et la *Patrie* les a imités.

Or donc, le *Journal*, de Providence, feuille habituellement des mieux renseignées sur ce qui se passe dans les cercles germano-américains, et qui a été avant l'incendie du parlement à Ottawa signifié certains complices tuteurs contre le Canada et mis à jour des documents compromettants pour plusieurs membres de l'ambassade allemande à Washington, — affirmait samedi matin que le *Deutschland*, à la veille de

repatrier pour l'Allemagne, avait à bord, entre autres marchandises, 360 tonnes de nickel. Et il ajoute ceci : « Tout le nickel à bord du *Deutschland* a été acheté en novembre 1914 de la International Nickel Company, à Communipaw, (New Jersey). Le *Journal* a découvert que les acheteurs, des Germano-Américains, agissant pour le compte du docteur Heinrich Albert, agent financier du gouvernement allemand, ont transporté en ont pris livraison et l'ont transporté aux entrepôts de la Nassau Smelting and Refining Company, 29e rue ouest, North River, New-York. »

Après avoir donné des détails précis sur la manière dont l'expédition du nickel ainsi achetée pour le compte de l'Allemagne a été transportée de New-York à New-London, en septembre et en octobre derniers, le *Journal* ajoute : « Une quantité considérable de nickel réacheté par la New-London y reste encore en entrepôt. Ce nickel, acheté de la International Nickel Company, fut expédié à cette compagnie de Sudbury, Canada, par l'entremise de la Canadian Copper Company. »

Voilà qui est assez explicite. Le Canada traitait en guerre avec l'Allemagne, d'août 1914. Et, en novembre 1914, — trois mois plus tard, — l'International Nickel Company, qui affine aux États-Unis les mattes de nickel canadien produites par la Canadian Copper Company de Copper Cliff, près Sudbury, aurait vendu de notre nickel à des Allemands des États-Unis pour le compte d'un agent du gouvernement de l'Allemagne. Il s'agit d'une quantité considérable de notre nickel aux Allemands, depuis le commencement de la guerre, puisque le *Deutschland* en a emporté à Hambourg plusieurs centaines de tonnes, à son premier voyage, en emportant 360 tonnes cette fois-ci, et en emportant 200 autres tonnes à son prochain voyage, s'il revient en Amérique, malgré la vigilance des navires alliés qui surveillent le littoral américain.

Il n'y a rien d'improbable dans tout ce que raconte le *Journal*. Il y a bien ce matin un communiqué d'Ottawa aux journaux disant que le ministre n'a pas fait l'assertion du *Journal* et qu'il publiera sous quelques heures une note à ce propos. Le communiqué de ce matin porte aussi que « les précautions prises par le ministère pour s'assurer de la destination de tout le nickel-affiné au Canada sont telles qu'elles rendent impossible un envoi comme celui dont parle le *Journal*. » Assurément, le ministère a pris, aux premiers mois de la guerre, des précautions pour empêcher l'arrivée de notre nickel en Allemagne. Mais une question se pose toujours, celle-ci : le gouvernement allemand, qui se préparait à une guerre, ou qui du moins en attendait une, et qui achetait avant la guerre, s'en est-il pas constitué des réserves considérables, aux États-Unis comme en Europe avant août 1914 ? Et n'a-t-il pas profité du coulage qui n'a pas manqué d'arriver pendant les premiers mois de la guerre, pour faire les achats dont parle le *Journal* ? Tout cela est des plus vraisemblables. On sait que les ministères de l'Europe, au premier coup mis au point l'arrêt de la régulation des expéditions de nickel canadien. Quoi d'étonnant que les Germano-Américains aient profité pour le compte de Berlin des veilleries du ministère pendant les premières semaines des hostilités ? Il y a une forte présomption que le récit du *Journal* soit bien fondé.

Qui plus est, sir Robert Borden et son ministère n'ont-ils pas, des derniers mois de 1912, quand ils ont demandé 35 millions de sous, pour trois superdrednoughts destinés à l'Angleterre, par l'ouverture du pèril allemand ? Et s'ils y croyaient alors, que n'ont-ils des cette minute pris contre les expéditions de nickel canadien en Allemagne les précautions dont ils entourent nos expéditions de nickel, depuis moins de deux ans ? Pendant plus de dix-huit mois, à la suite de fameux discours de sir Robert Borden, les Allemands, tant en Europe qu'aux États-Unis, ont pu continuer d'acheter à marche ouverte des milliers et des milliers de tonnes de notre nickel ; ils ont ainsi acheté des quantités énormes, comme le démontrent les statistiques du nickel expédiées des États-Unis en Europe, pendant l'année 1913 et jusqu'à la fin de juillet 1914. Les ministres canadiens, qui pouvaient adopter un arrêté, pour empêcher nos mattes de nickel de sortir librement du Canada et pour dicter ainsi leurs conditions à l'International Nickel Company, n'en ont rien fait alors, en dépit du fait que des journaux leur aient signalé des cette époque le danger qu'il y avait de laisser ainsi s'exporter notre nickel, s'ils croyaient au pèril allemand. Pour sa part, le *Devoir*, — et même avant, — a parlé de ce danger et il leur reprochait alors de ne pas agir comme ils le devraient. Ils n'en ont rien fait. Quelques précautions qu'ils aient prises depuis, ils ne peuvent empêcher maintenant les métallurgistes allemands d'aller notre nickel, acheté des avant la guerre et depuis, à l'acier dont ils fabriquent leurs blindages pour la marine allemande, les canons du kaiser et les obus dont les éclats déchiquettent et tuent nos soldats et ceux de nos alliés. Il n'est pas une note du ministère, qui puisse contredire les faits, — et ce sont des faits que raconte le *Journal* de Providence.

Il ne sont pas à l'honneur de la prévoyance gouvernementale.

Georges PELLETIER.

BILLET DU SOIR.

SCÈNES VILLAGEOISES

Le soir, après le souper, j'allais m'asseoir dans la vieille balançoire de bois, et gravement pendant que sur moi les pins faisaient pleuvoir leurs aiguilles, je regardais passer les gaz des rangs qui revenaient de la fromagerie. J'entendais de loin le carillonnement des canistres à lait vides qui s'entrechoquaient dans la voiture faisant un bruit d'enfer. En face de chez nous il y avait un grand Cabarete ; les gaz étaient leurs chapeaux et en même temps ils disaient le bonsoir à mon père qui debout sur la galerie fumait sa pipe de plaisir en tournant les pouces. Mon père répondait à peine, dodelinant seulement un peu de la tête en guise de salutation. Alors, voulant me montrer très polie parce que c'était un grand monsieur, je me suis fait pas assez, je répondais à tue-tête pour l'honneur de la maison : — « Bonsoir, Nésime Gagnon ! Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons du père Gogette qui montaient la côte au trot allongé de leur grand cheval blond, — le plus beau trotteur de la paroisse, —

Me disaient : « Salut, Pite Marier ! » Les gaz me connaissaient tous et cela me comblait de plaisir. Les deux garçons

FRANCE

SAILLISSE EST
AUX FRANÇAIS

LES POILUS COMPLETENT SAME-
DI ET DIMANCHE LA CAPTURE
DE CE VILLAGE EN PRENANT
POSSESSION DE LA PARTIE
NORD — LEGERE AVANCE DES
TROUPES ANGLAISES.

Londres, 13.—Samedi et diman-
che, il y a eu une violente lutte au
sujet de la possession de Saillisse.
Les Français avaient capturé le vil-
lage pour la première fois il y a 2
semaines. Au début de la semaine
dernière, les Allemands l'ont recon-
trôlé plusieurs fois et ont parve-
nu à s'emparer de quelques édifi-
ces dans la partie septentrionale.
Samedi soir, les Poilus ont fait des
efforts désespérés pour reprendre
ces positions et y sont parvenus.
Le combat s'est continué pendant la
nuit de samedi et hier, et les Fran-
çais ont continuellement agité du
terrain. Ils ont reconquis tout le
village. Quelques Teutons se ten-
aient dans des maisons de la par-
tie est, mais on les a enfin délogés.
Les nombreux cadavres de Teutons
qui recouvraient le champ de bat-
taille indiquent la nature des pertes
éprouvées par l'ennemi. Les Fran-
çais ont fait 220 prisonniers non
blessés.

Il y a eu un très fort bombarde-
ment dans la Somme, les rivières
de la Meuse. Les Français ont
repoussé une attaque dirigée contre
Denicourt, et ils ont délogé immé-
diatement par une contre-attaque
les Teutons qui avaient pénétré
dans une tranchée, au sud de la
Somme.

Les Tommies ont terminé la se-
maine en accomplissant une pro-
gression de 1,000 verges, mais sam-
edi et dimanche les opérations se
sont bornées à des reconnaissances
et à des engagements d'artillerie.
Samedi, les Anglais ont fait porter
leur effort du côté des positions de
la tranchée de Regina. Cette tran-
chée a une longueur de 3 milles et
elle se relie à une autre qui a une
longueur de 1,000 verges et qui va
vers le nord. C'est de ce prolonge-
ment que les Anglais ont tenté de
s'emparer, et ils y sont complète-
ment parvenus. Ils ont pris une
soixantaine de soldats allemands.

Sur le front anglais, il y a eu une
grande activité aérienne. Les avions
ont détruit plusieurs machines teu-
tonnes et en ont abattu plusieurs
autres. Les Anglais ont perdu un
avion.

Les escadrilles aériennes fran-
çaises et anglaises ont opéré plusieurs
bombardements. Vendredi, 17
avions anglais ont lancé 1,000 kilo-
grammes de projectiles sur les acri-
es de Focklingen (Volken), au
nord-ouest de Sarrebruck, et les ont
sérieusement endommagés. Ils ont
livré combat à plusieurs machines
ennemies et en ont abattu 3. La
nuit suivante, 8 machines fran-
çaises ont lancé 1,000 kilogrammes de
bombes au même endroit et ont causé
plusieurs incendies.

Dans la nuit du 11 au 12, les es-
cadrilles d'avions français ont bom-
bardé plusieurs gares et le haut
fourneau de Hagondange, au nord de
Metz.

Une machine allemande a bom-
bardé plusieurs villes françaises,
dans la même nuit. A Nancy et à
Lunéville, on relève des pertes de
vie et des dégâts. Le même soir la
ville ouverte d'Amiens a été bom-
bardée à maintes reprises. Des civils
ont été tués et 27 ont été blessés.

ANGLETERRE

RIXE DANS LE
PAYS DE GALLES

UNE CONFERENCE EN FAVEUR
DE LA PAIX, TENUE A CAR-
DIFF, EST DISPERSEE.

Londres, 13.—Une conférence
tenue à Cardiff, dans le pays de Gal-
les, en faveur de l'ouverture de pour-
parlers de paix, et organisée par le
"National Council of Civil Liberty",
a été interrompue, aujourd'hui, man-
dant le correspondant de l'Exchange
Telegraph Company. Une foule de
manifestants a pénétré dans la salle,
et une sérieuse rixe s'en est suivie.
Le président de l'association des mil-
lions gallois occupait le fauteuil
présidentiel, M. James Thomas et
Ramsay MacDonald, membres de la
Chambre des Communes, ont prononcé
des discours.

Les délégués paraissent être pour
la plupart d'âge à porter les armes.
Un grand nombre de femmes étaient
également présentes. La foule qui a
mis fin à la réunion, a d'abord pro-
cessionné dans la ville, se grossis-
sant constamment jusqu'au moment
où elle s'est composée de plusieurs
milliers de personnes.

Quand les manifestants ont atteint
la salle où se tenait l'assemblée, ils
ont rencontré une vive résistance,
mais ils ont enfin enfoncé les portes.
Il y a eu ensuite une lutte à coups
de poings, au cours de laquelle des
délégués se sont battus comme des
tigres, dit-on. Des cailloux lancés
de la rue ont brisé des carreaux. M.
Thomas a tenté de rallier ses parti-
sans, mais on l'a délogé de la tri-
bune et il s'en est fallu de peu qu'il
ne fût blessé. Une fois maîtres de
la place, les manifestants ont agité
des drapeaux, et chanté le "Dieu sau-
ve le roi".

DÉBUT DE MLE
GERMAINE MANNY

Paris, 13.—Mlle Germaine Man-
ny, de Montréal, a débuté avec suc-
cès à l'Opéra de Paris jeudi dernier,
dans le rôle de Gemmy, dans Guil-
laume Tell. M. Huberty, autrefois
de la compagnie d'Opéra de Mon-
tréal, faisait partie de la distribu-
tion.

MORT DE M. A. NAQUET

Paris, 13.—Alfred-Joseph Naquet,
chimiste et politicien français, père
de la loi du divorce en France, en
1884, est mort.

LES BALKANS

DES SUCCES
CONSIDÉRABLES

LES TROUPES RUSSO-ROUMAINE
REPOUSSENT L'ENNEMI ET
PROGRESSENT SUR TOUS LES
FRONTS, FAISANT NOMBRE DE
PRISONNIERS — LES TEUTONS
ENCERCLÉS?

Londres, 13.—A la fin de la se-
maine dernière, les Roumains et les
Russes ont remporté des succès no-
tables en Transylvanie et dans la Do-
broudja. De fait, il y a eu de vifs
combats sur tous les fronts, et les
Alliés ont partout progressé.

Dans la Dobroudja, les Roumains
comme les Russes repoussent en-
core vers le sud les troupes de Mac-
kensien, dans le voisinage de Tcher-
navoda. Les forces roumaines opé-
rant au nord-est de leurs alliés, à
Tchernavoda, ont déjà avancé jus-
qu'à la ligne de l'opale-Inancesme-
Karanasul, complétant ainsi un
demi-cercle autour des Teutons.

Elles ont fait 100 prisonniers. Les
rapports de l'ennemi ne font pas en-
core allusion à cette nouvelle avance
des Alliés dans la Roumanie orien-
tale.

A divers points du front septen-
trional, les troupes russo-roumaines
ont remporté des succès encore plus
considérables. Une armée russe venant
de la Bukovine gagne constam-
ment du terrain en Transylvanie.
Elle a capturé deux autres hauteurs,
à 55 milles au sud de Dorna, Watra.
Les Roumains se sont emparés de
plusieurs pics et ont aussi fait de
bonnes avances. Ils ont progressé à
l'est de l'Alt, où des combats ont fait
rapide depuis 3 semaines, sans qu'un
côté ou l'autre ait eu l'avantage.

Dans la région de Dragoslavele, ils
ont enlevé deux petites hauteurs, et
ils ont repoussé des attaques de
l'ennemi, dans la vallée de Prava.
Après avoir repoussé 8 assauts des
Allemands dans les vallées de Tro-
tus et d'Oituz, les Roumains ont pris
l'offensive sur une partie considéra-
ble du front transylvanien, soit à
peu près celle qui s'étend de Fran-
ca à Slania, et ont enlevé une série
de positions, dont quelques-unes
avaient une très grande importance
au point de vue stratégique.

Dans la vallée de Troitus, les trou-
pes roumaines ont occupé les monts
Alumii et Protocoles, tandis que leur
artillerie a détruit les ouvrages teu-
tons dans la vallée d'Uzul. Dans le
secteur de la vallée d'Oituz, ils se
sont également emparés des monts
Lupci et Patamorta. Hier après-
midi, ils ont encore gagné du ter-
rain sur la rive gauche de l'Alt. Par
suite de violentes contre-attaques,
les Roumains ont dû se retirer un
peu au sud, dans la vallée de Jiu.

Les Allemands prétendent qu'ils
ont repoussé 8 attaques de leurs ad-
versaires, au cours de cette offensive,
et qu'ils ont fait plus de 1,000
prisonniers. Ils affirment qu'ils ont
progressé dans le voisinage du défilé
de Prédal, du défilé de Szurdok, et
à Orsova, sur le Danube.

Sur le front balkanique occiden-
tal, les Serbes ont remporté particu-
lièrement des succès. Ils ont pénétré
dans le coude de la Cerna, et ont re-
pris le village de Polog, à 3 milles
au nord de Skochivar, faisant 600
prisonniers. Ils ne se sont pas ar-
rétés à cet endroit, mais ont continué
leur avance. En Macédoine, les Fran-
çais ont repoussé plusieurs attaques.

HORS DE COMBAT

DEUX CENT VINGT-NEUF NOMS
SUR LES DERNIÈRES LISTES.

Ottawa, 13.—Les noms de onze
Canadiens-français et de treize au-
tres de Montréal figurent sur les
deux listes des hors de combat,
publiées samedi et dimanche, et qui
contiennent 229 noms :

Disparus : — Ewart Clayton, 426,
avenue Addison, Montréal ; J.
Spankie, 29, rue Coleraine, Mon-
tréal ; E. Boland, Perkins Mills, P. Q.

Tués : — Sergent J. T. Harflett,
3031a, rue Saint-Dominique, Mon-
tréal ; Napoléon Charbonneau, West-
boro, Ont.
Blessés : — Ernest Winslow, St.
Henri, Montréal ; T. F. Lawrence, 8,
rue Notre-Dame de Lourdes ; Ro-
bert Day, 2270, rue Saint-André ;
Stafford Gilling, 9, rue Charbon-
neau ; E. H. Ashe, 160, rue Forsythe ;
William Bardell, 1851, rue Valois ; O.
W. T. Taghill, 1684, rue Saint-Domi-
nique ; V. Bouchard, 2282, rue
Hutchison, Outremont ; K. Bestos,
1823, rue Saint-Denis ; J. Mortimer,
162, rue Chatham, Montréal ; A.
Beaudette, Saint-Andrews, Ont. ;
A. J. Martel, Villeneuve, Alberta ;
C. Boulet, Gaspé, P. Q. ; F. Jubeau,
Saint-Ezear, de Lévis, P. Q. ; O.
Caver, Saint-Ovide, Desmet, P. Q.
Prisonnier de guerre : — Sergent
C. A. Procinier, Revelstoke, C. A.

Morts de blessures : — W. J.
Marlin, Québec, P. Q. ; Lorenzo
Monette, Ottawa.

L'autorité morale d'un jour-
nal tient à la confiance de ses
lecteurs, au respect de la com-
munité sociale où il se fait
lire. Cette autorité, il la con-
serve par sa fermeté à rejeter
des avantages matériels acquis
aux dépens de ses principes, à
rester fidèle aux doctrines qu'il
préconise et à l'idéal qu'il pro-
pose à son public. Quand un
journal a de tels principes, un
tel idéal, de telles convictions,
que sa rédaction est à la hau-
teur de son objet et ne redoute
aucun ennemi, il mérite la con-
fiance publique. Un journal de
ce caractère doit être et rester
indépendant de toute influen-
ce, de toute domination exté-
rieure ou occulte. Il doit
donc recevoir l'encouragement
efficace des honnêtes gens.

LE CANAD

ARRIVÉE DU
GOUVERNEUR

LE DUC DE DEVONSHIRE ET SA
FAMILLE SONT DEBARQUÉS
SAMEDI A HALIFAX. — LA CE-
REMONIE DE L'ASSERMENTA-
TION. — UN COURT ARRÊT A
LEVIS.

Halifax, N.-E., 13.—Son Excellen-
ce le duc de Devonshire, le nou-
veau gouverneur du Canada la du-
chesse de Devonshire, leurs deux
filles et leur suite sont arrivés
d'Angleterre, samedi midi.

La duchesse et ses deux filles,
lady Maud Louise Emma Cavendish
et lady Blanche Katherine Caven-
dish, ont passé une demi-heure sur
le pont supérieur du vapeur, paraiss-
ant prêter un vif intérêt à tout ce
qui les entourait. Le plus ancien of-
ficier de la marine d'Halifax s'est
rendu à bord du transatlantique, sam-
edi matin, et a présenté ses hom-
mages au duc.

Peu après deux heures, le duc
quitta le vaisseau et la garde d'hon-
neur postée sur le quai lui fit les
honneurs militaires.

Le duc, la duchesse et leur suite
furent quelques moments après,
conduits en automobiles jusqu'au
Palais législatif, où se fit, à trois
heures, la cérémonie de l'assermenta-
tion du nouveau gouverneur gé-
néral.

Les rues, à partir du débarcadère
jusqu'au Parlement, étaient gardées
par des détachements de bataillon ;
au Palais législatif attendait une
garde d'honneur.

Le duc prit place sous un dais
élevé au côté sud de la salle d'as-
semblée tandis que ses aides-de-
camp et les officiers venaient se
ranger de chaque côté. La duchesse
était assise à la gauche de Son Ex-
cellence et, à sa droite, le représen-
tant du lieutenant-gouverneur ainsi
que les membres du cabinet provin-
cial. A la gauche, on remarquait sir
Louis Davies, juge en chef de la
Cour suprême du Canada, et les
membres de la Cour suprême de la
Nouvelle-Ecosse. Au centre, faisant
face au dais, on voyait assis autour
de la table du conseil, M. Blondin,
représentant sir Robert Borden,
ainsi que le greffier du Conseil
privé et le sous-secrétaire.

Mme Blondin, femme du secré-
taire d'Etat, et Mme Goudes, femme
du président du Conseil législatif,
présentèrent chacune un bouquet
à la duchesse de Devonshire, la pre-
mière au nom du gouvernement
canadien et la seconde au nom de
la législature de la Nouvelle-Ecosse.

Après l'assermentation, le sous-
secrétaire d'Etat tendit le grand
seau du Dominion au secrétaire
d'Etat qui lui-même le passa à Son
Excellence. Celle-ci le remit en di-
sant : "Je vous remets la garde du
grand seau du Canada". Le sous-
secrétaire donna ensuite lecture de
la proclamation du gouverneur et
lui demanda de la signer ; ce que le
duc fit en se servant de son seau
privé. La musique fit alors enten-
dre le *God save the King*, après
quoi Son Excellence et sa suite quit-
tèrent le Palais.

M. Blondin était le seul ministre
fédéral présent. Parmi les specta-
teurs, il y avait M. Ferguson, minis-
tre ontaarien.

COURT ARRÊT A LEVIS

Québec, 13.—Le nouveau gouver-
neur du Canada, le duc de Devonshire
et leurs deux filles, lady Maud Louise
Emma Cavendish, lady Katherine
Cavendish, et leur suite arrivèrent
à Lévis sur un train spécial par la
voie Intercoloniale, à trois heures,
hier après-midi, venant d'Halifax,
et y restèrent quelque temps, avant
de continuer leur route vers Otta-
wa.

Durant leur court séjour à Lévis,
Son Excellence le lieutenant-gouver-
neur de la province, sir Evariste
LeBlanc et sir Cecil Spring Rice,
cousin du duc et ambassadeur an-
glais aux États-Unis, présentèrent
leurs respects au duc, à la duchesse
et à leur suite.

Le lieutenant-gouverneur était ac-
compagné du major Victor Pelle-
tier.

Le nouveau gouverneur général
du Canada est âgé de 48 ans ; il est
le beau-fils du marquis de Lans-
downe, et sa femme est l'amie la
plus intime de la reine Marie.

DÉBANDADE CHEZ
LES CONSERVATEURS

DEMISSION DE HUIT MEMBRES
DE L'ASSOCIATION CONSER-
VATRICE DE QUEBEC.

(De notre correspondant)

Québec, 13.—Le "Franc-Par-
leur", journal hebdomadaire de
cette ville, annonce dans sa livrai-
son de samedi dernier, la débanda-
de de l'Association Conservatrice
de Québec. Les uns, dégoûtés de
l'apathie de M. Casgrain et de la fa-
çon dont il administre les affaires
du district, les autres pour des rai-
sons personnelles, huit membres du
comité exécutif de l'Association ont
donné leur démission. Les démis-
sionnaires sont : M. Roméo Lan-
glois, président ; M. Lucien Morand,
secrétaire ; M. Arthur Larue, trésorier ;
M. Aimé Dion, les Drs Martin,
Faucher, et Dussault, et M. Joseph
Barnard, rédacteur en chef de
l'"Événement". Il paraît que d'au-
tres démissions vont suivre.

REMORQUEUR
DÉSEMPARÉ

(De notre correspondant)

Québec, 13.—Le vapeur du gou-
vernement, le "Champlain", a se-
cours, dans la nuit de vendredi à
samedi, à quinze milles de St-Si-
méon, le remorqueur "Edouard-Al-
bert", qui était désespéré et qui,
sans l'intervention opportune du
navire, aurait été jeté à la côte. Le
remorqueur, commandé par deux
hommes, avec lesquels il était à la dérive,
son hélice s'étant brisée. Le "Cham-
plain" l'a conduit à St-Siméon et
remorqua ensuite les deux barges
à la Malbaie.

CHOSSES MUNICIPALES

POUR COMBLER
LE DÉFICIT

LE BUREAU DES COMMISSAIRES
RECOMMANDERA AU CONSEIL
L'ADOPTION D'UNE TAXE MO-
BILE. — LES ECHEVINS NE
VEULENT PAS PASSER POUR
DES TAXEUX. — FONDS DE
PENSION MUNICIPAL.

Fait unique depuis sa création, le
bureau des commissaires a siégé sam-
edi soir. Il voulait mettre la der-
nière main au budget, combler le
déficit. Le meilleur moyen, paraît-
il, est la taxe mobile.

Comme on l'avait prévu depuis
longtemps, le déficit du budget de
1917 est de \$1,200,000. En ajou-
tant à cette somme celle de \$160,-
000, représentant le coût d'appar-
eils automatiques destinés au net-
toyage des rues, cela porte ce der-
nier à \$1,360,000. Il y a aussi les
\$20,000 du fonds de secours aux
marins anglais et les \$12,000 de la
Croix-Rouge canadienne, dont on
doit tenir compte. Le montant total
du déficit est donc de \$1,892,-
000.

On aurait pu, tel que proposé par
le comité des sources additionnelles
de revenus, imposer de nouvelles
taxes pour combler ce déficit. Mais
comme elles n'auraient pu être
perçues que dans un an, la ville, en
1917, se serait trouvée vis-à-vis de
rien.

C'est pourquoi on en est venu à
la conclusion qu'il faut de toute ne-
cessité adopter le projet du maire :
celui d'une taxe mobile. Mais ce
n'est pas tout d'adopter un projet de
ce genre ; il faut fixer le montant
de la taxe à percevoir. Toute la
difficulté est là et on l'a durement
constatée, puisqu'on a finalement
décidé de s'en rapporter au contrô-
leur des finances, M. J. Pelletier.

Il est tout probable que le pour-
centage de cette taxe, si on y ajou-
te celui de la taxe de l'an dernier,
sera de 1.25 pour cent, réparti sur
une période de tant d'années.

Tout est bien qui finit bien, dit
le proverbe. Ce projet n'est pas
encore soumis à la législature ; le
conseil a son mot à dire, auparavant.
Et l'on sait qu'il ne voit pas
d'un bon oeil une augmentation de
taxe dans les circonstances actuel-
les.

Il a du reste le rapport de mino-
rité de M. Villeneuve qui recom-
mande fortement l'adoption du rap-
port du comité du revenu, rejeté
par le bureau.

Mais le conseil, cet après-midi,
ne s'occupera probablement que des
rapports sur les enquêtes Bordeaux
et Drolet.

FONDS DE PENSIONS MUNI-
CIPAL

Samedi matin, les commissaires
avaient également fait une étude
minutieuse du nouveau règlement
relatif au fonds de pensions munici-
pal, mais il paraît n'avoir rien
décidé.

Il est question cependant d'exiger
de tous les fonctionnaires qui dési-
rent bénéficier de ce fonds une con-
tribution mensuelle, comme cela se
pratique au provincial.

Le contentieux municipal rece-
vra instruction de préparer une
clause de ce genre que l'on soumet-
tra au comité de législation.

GRECE

LA NOTE DE
L'ALLEMAGNE

ELLE N'A PAS FAIT LA MOIN-
DRE IMPRESSION SUR L'OPINION
PUBLIQUE.

Athènes, 13.—Dans aucun quar-
tier, on ne regarde comme sérieuse
la note remise au gouvernement
par le ministre allemand, et elle
n'a pas fait la moindre impres-
sion sur l'opinion publique. On
reconnait généralement que ce do-
cument a été rédigé à la demande
de germanophiles des plus huppés
pour permettre au gouvernement
d'alléguer une autre excuse pour
faire traîner les choses en longueur.

On tient de la meilleure des sour-
ces, que plusieurs membres du ca-
binet connaissent la teneur de la
note de la communication avant
qu'elle ne soit remise au gouverne-
ment. Le gouvernement officiel-
lement en ait pris connaissance
encore la note, dit-on, et ne
pourra y répondre avant d'avoir
pris une décision au sujet des de-
mandes des Alliés.

A propos des difficultés qui se
sont élevées entre le gouvernement
hellénique et les Alliés, touchant
l'usage des navires de guerre grecs,
le vice-amiral du Fournet, com-
mandant des forces navales anglo-
françaises, a donné l'assurance que
les Français sont venus en Grèce,
non en conquérants mais en amis.

Il a déclaré qu'il est prêt à faire
escorter par l'escadre légère des
Alliés les navires grecs qui vont à
Salonique. Il n'a pas expliqué si
ces vaisseaux de guerre compren-
draient ceux qu'on a enlevés à la
Grèce.

LE ROI DE SERBIE EST A
ATHENES

Londres, 13.—Une dépêche d'A-
thènes à l'agence Reuters, en date
du 11 dit : "Il semble compris que
le gouvernement a souscrit des de-
mandes des Alliés, pour ce qui est
de donner complète liberté aux
fonctionnaires et aux officiers
grecs de se joindre au gouverne-
ment provisoire, pourvu qu'ils quit-
tent d'abord le service du roi en
donnant leur démission.

Le roi Pierre de Serbie est arrivé
incognito, à Athènes.

Le gouvernement provisoire a dé-
cidé d'émettre un emprunt, auquel
seront appelés à souscrire les Grecs
des États-Unis et d'autres pays.

Vous ne lisez pas le NATIO-
NALISTE? Vous ignorez donc
toutes les nouvelles du samedi
après-midi et du samedi soir.

Un bon placement

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS À AUTRE, ONT DES FONDS À
PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES
OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN
AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT.

Capital remboursable le 1er octobre 1919.
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable
au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par
an à compter de la date de l'achat.
Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt
comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur
souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le
marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte
échéance.
Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.
Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obliga-
tions et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obli-
gations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.
S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA,
7 OCTOBRE 1916.

LE SIROP GALVIN POUR LE RHUME
SOULAGE PROMPTEMENT GUERIT SUREMENT

Rhumes, Toux, Enrouements, Bronchi-
tes, Grippe, Coqueluche et toutes les
Maladies des Voies Respiratoires

Parce qu'il est composé des éléments les plus actifs, les plus efficaces
connus qui sont : l'EUCALYPTOL, la CHLORODYNE, le BROMO-
FORME, la GOMME d'ÉPINETTE et le CÉRISIER SAUVAGE ; mé-
dicaments antiseptiques, antibactériens, expectorants antispasmodiques et
sédatifs, éprouvés et prescrits par la profession médicale.

Employez-le en toute confiance — Il n'y a rien de meilleur.
En vente partout, 25 cents la bouteille.

Le SIROP d'ANIS GALVIN, pour les enfants
soulage toux, douleurs de la den-
tition, indigestion, diarrhée et assure
un bon sommeil naturel.
PRIX : 25 cents la bouteille.

Les CACHETS GALVIN, pour le MAL DE TÊTE
soulagent et guérissent promptement
Maux de tête, Migraines, Neuralgies,
et toutes les douleurs.
PRIX : 25 cents la boîte.

L'UNION NATIONALE
RÉÉLECTION DE
L'ANCIEN BUREAU

APPEL DE M. BONIN EN FAVEUR
DE L'UNION SACRÉE — UNE
REUNION BIEN PASSABLE.

L'Union nationale française a tenu
une importante assemblée hier
après-midi. On y a réélu l'ancien bu-
reau de direction pour l'année qui
commence. Le Dr Villard, trésorier
provisoire, après avoir donné la liste
des membres ayant droit de vote,
pria tous ceux dont les noms n'a-
vaient pas été mentionnés de payer
leurs contributions. Les deux candi-
dats à la présidence, le Dr A. Brisset
des Nos et M. R. Vennat, décidèrent,
de commun accord, de procéder aux
élections sans faire de discussion.
M. Vennat donna communication
d'un bref d'injonction pris par la
maison Genin-Trudeau, pour faire
annuler le procès-verbal de la der-
nière assemblée. M. C.-E. Bonin, con-
sul général de France, au Canada,
prit ensuite la parole. "Je veux, di-
til, vous faire part des démarches qui
ont été faites dernièrement pour que
les deux groupes de l'Union nationa-
le française en viennent à une enten-
te. Ce que nous devons tous souhai-
ter, c'est l'union complète des Fran-
çais autour du drapeau, car ce n'est
pas le temps de faire des factions.
C'est l'union est possible et nous y ar-
riverons. Je suis persuadé que dans
la réunion d'aujourd'hui, vous saurez
conserver ces sentiments d'ordre,
de tolérance et de courtoisie qui
sont des qualités bien françaises".
Le résultat des élections fut comme
suit : président, Dr A. Brisset des
Nos ; 1er vice-président, Dr Paul Vil-
lard ; 2ième vice-président, H. B. de
Passillé ; trésorier, Paul Seurot ; se-
crétaire, E. Mondehant ; commissai-
res, MM. Ludovic Autier, C. de Boi-
sieu, P.-B. de Crèvecoeur, Eugène
Lassalle, Pierre Leduc, Yves Le
Rouzé, A. Jacquemart, A. de Mont-
gaillard, St-Martin Hally et A. Wal-
ter ; censeurs, MM. Paul Brisset des
Nos, Tourillon et E. Saint-Loup ; sup-
pléant, M. A. Dubost.

LA BELGIQUE
ÉCONOMIQUE

CAUSERIE DU R. P. CHARLES, S.J.
— DIMANCHE PROCHAIN LE R.
P. TAMISIER PARLERA DE LA
POLITIQUE DE BISMARCK ET
DE GUILLAUME.

L'Union Catholique, toujours heu-
reuse dans le choix de ses conféren-
ciers, recevait hier le R. Père
Charles, de la Compagnie de Jésus,
originaire de Belgique, qui a donné
une causerie intitulée : "Aperçu sur
la Belgique économique".

Le conférencier débuta par une
vue d'ensemble sur la situation de la
Belgique : sans constituer une unité
géographique, économique ou
ethnographique, la Belgique repré-
sente néanmoins, et depuis des siècles,
une nation consciente et distincte. Parmi
les institutions politiques qui
donnent au peuple belge sa physio-
nomie, il faut citer le vote plural et
la représentation proportionnelle.
Les motifs qui amènent le vote de
cette loi en Belgique montrent clai-
rement que,

EN INCORPORE
MT: \$1,000,000.00
ue SAINT-JACQUES, MONTREAL
gérant-général.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA MOITIÉ DE LA ROUTE

SI LES ALLIES VEULENT ATTEINDRE L'OBJET VISE ILS DEVONT FAIRE DES EFFORTS ET DES SACRIFICES PLUS CONSIDÉRABLES QUE CEUX QU'ILS ONT FAITS JUSQU'ICI.

Londres, 13. — On a fait dire récemment à sir William Robertson que les Alliés ont franchi à peu près la moitié de la route qu'ils ont à parcourir.

Le fait qui domine en Grande-Bretagne pour le moment c'est la compréhension que des efforts et des sacrifices beaucoup plus considérables sont nécessaires si l'on veut atteindre l'objectif visé. Et l'on est déterminé à faire ces sacrifices et ces efforts.

Au Guildhall, M. Asquith a fait comprendre jeudi la dure lutte qu'il faudra encore livrer. Les ministres de la guerre et des munitions ont aussi proclamé le besoin d'hommes et de munitions. Les correspondants au front ont souligné les préparatifs de l'Allemagne, en vue d'une résistance opiniâtre.

Dans certains quartiers, on compte qu'au cas où le temps serait favorable, sir Douglas Haig ne restera pas dans l'inaction, mais suivra l'opinion générale, les Alliés n'entreprendront pas d'opérations décisives sur aucun front avant l'an prochain.

D'un commun accord, on reconnaît que le discours prononcé par le chancelier allemand au Reichstag ne rapproche pas le monde du jour de la signature de la paix.

On dit que pendant l'hiver, tout en poussant avec vigueur leurs préparatifs, les gouvernements des Alliés se concerteront, en envisageant des événements à la lumière de ce qui constitue peut-être le plus grand changement survenu pendant l'été, à savoir la manifestation d'un esprit moins intransigeant et d'une plus saine compréhension des choses de la part du peuple allemand.

Des victoires des Alliés, au printemps, et l'exposé de leurs conditions de paix, produiraient peut-être une telle explosion du sentiment populaire en Allemagne, que cela forcerait la main au gouvernement du kaiser. En certains quartiers, en haut lieu on prend ces opinions en considération, surtout en tablant sur le fait que la conclusion d'une paix satisfaisante soit possible sans une défaite absolue de l'Allemagne, chose que certains observateurs neutres regardent comme irréalisable.

M. Garvin écrit dans l'"Observer" que si les Alliés ne prennent pas des mesures plus vigoureuses, la guerre se prolongera pendant une bonne partie de l'année 1918. Il dit que le glorieux chapitre de l'offensive des Alliés dans la Somme est clos. Un nouveau chapitre s'ouvre, mais les Alliés ne briseront pas la ligne, cette année, et il n'y aura pas de recul considérable des Allemands, entre Arras et Noyon.

POUR LA SAINT-VINCENT DE PAUL

SEANCE DRAMATIQUE PAR LE CERCLE PAROISSIAL SAINTE-BRIGIDE.

Dans le but de venir en aide aux pauvres de la paroisse, le Cercle Paroissial Sainte-Brigide donnera, demain soir, une soirée dramatique, sous les auspices de la Saint-Vincent de Paul, dans la salle de l'école, angle des rues Maisonneuve et Sainte-Rose.

La pièce à l'affiche est une délicieuse comédie en trois actes d'Eckmann-Chatman: "L'Ami Fritz", que M. Honoré Vaillancourt a récemment adaptée pour jeunes gens. La distribution comporte une dizaine de rôles, mais la pièce repose surtout sur les deux principaux personnages: Fritz et David Schiller (Joffe). Fritz, ce sera M. Vaillancourt, le nouveau directeur artistique du Cercle paroissial; le rabbin David Schiller aura pour interprète M. J.-Edmond Marchand, dont on se rappelle les succès dans ce genre de rôle. Les autres personnages seront rendus par MM. Conrad Gauthier, Louis Authier, Jos. Cadieux, C.-Aug. Pagé, Marcel Bourgeois, Lefebvre, etc.

Il y aura d'intéressants intermèdes et musique par l'orchestre du Cercle, sous la direction de M. Jos. Bourgeois.

Les billets se vendent 25 sous. Sièges réservés, 35 sous.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DU TRAVAIL

S. E. LE CARDINAL GIBBONS RE CITE LA PRIÈRE D'OUVERTURE, A BALTIMORE, CE MATIN.

Baltimore, Maryland, 13. — Le 36ème congrès annuel de la Fédération américaine du Travail s'est ouvert ce matin. Le congrès durera deux semaines. Le cardinal Gibbons a récité une prière, et le maire, le gouverneur, M. Harrington, et M. Ferguson, président de la section de la Fédération de Baltimore,

M. Samuel Gompers, le président, ont prononcé des discours auxquels a répondu.

On compte que la lecture du rapport du conseil exécutif prendra toute la séance de cet après-midi. Ce rapport constitue une brochure de 162 pages et traite virtuellement de toutes les questions affectant la Fédération.

LE VATICAN ET LES DÉPUTÉS BELGES

Paris, 13. — (Sous toute réserve). — Des dépêches de Rome disent que le Pape est sur le point d'envoyer une note à l'Allemagne dans laquelle il protestera fortement

contre la déportation en masse des Belges; elles ajoutent que cette décision du Pontife n'est qu'officielle dans les cercles du Vatican.

HARDIESSE DES AVIATEURS BOCHES

LA LUTTE DANS LES AIRS EST PLUS SAUVAGE QUE L'ON NE L'AVAIT JAMAIS ETE.

Londres, 13. — Le "Times" a reçu le message suivant de son correspondant spécial au front, en France:

Les aviateurs allemands deviennent plus hardis. Ils tentent plus sérieusement de disputer aux Alliés la maîtrise de l'air. Cet hiver, il y aura probablement de vifs combats.

La lutte dans les airs est plus sauvage que l'on ne l'avait jamais eue. Les duels et le nombre des pilotes tués ont considérablement augmenté avec la plus grande vitesse des machines et la plus grande dextérité des combattants. Les longs combats aériens de jadis ne se voient plus, et les duels aériens sont plus terminés, plus étonnants et plus meurtriers qu'aucun combat de mer ou de terre.

Un des principaux indices de ce regain d'activité, c'est la grande bataille aérienne, à laquelle 70 appareils ont pris part, jeudi, et que le communiqué officiel a mentionnée.

UNIVERSITÉ LAVAL

LES COURS DE LA SEMAINE

Lundi, 13, 8 heures précises du soir. — Abbé Emile Charlier: Cours didactique de littérature française. — 1ère leçon: Foi et raison, d'après les Deux infinis de Pascal (Pensées, I, 1).

Mardi, 15, 8 h. 15, salle dite de la bibliothèque. — Professeur J. B. Lagacé: Cours d'histoire de l'art. — 1ère leçon: Principaux caractères de l'art romain; art étrusque (avec projections lumineuses).

Mardi, 15, 8 h. 15, salle 24 (Faculté de médecine, 2e étage). — Professeur Guy Vanier: Cours de droit et d'économie féminine. — 2e leçon: Evolution du commerce; technique commerciale; comptabilité; publicité (pour dames et demoiselles).

Jeudi, 16, 8 h. 15. — Professeur Edouard Montpetit: Cours d'économie et de législation financières. — 2e leçon: La banque.

DON A CONSTANTIN RÉVOQUÉ

Athènes, 11, par voie de Londres, 13. — La municipalité de Salonique, foyer du mouvement en faveur de la participation de la Grèce à la guerre, contre les désirs du roi Constantin, a formellement révoqué le don de la ville d'Atalini et de la forêt Naxos, qu'elle a offertes au roi après la guerre des Balkans. Elle attribue son attitude à l'ingratitude du roi.

POUR FAIRE UN EXEMPLE

Albert Miron, 1489 rue Saint-Dominique, qui, il y a quelque temps avait saisi la responsabilité de l'inculpation d'avoir volé deux vaches d'un nommé Napoléon Charette, de Sainte-Rose, a été condamné, par le juge Choquette, à deux ans de pénitence, soit le maximum de la punition. Miron a invoqué la clémence de la Cour, prétendant qu'il allait s'enrôler. Le juge n'a pas voulu accéder à son désir, disant qu'il voulait faire un exemple, afin de faire cesser ces vols qui durent depuis si longtemps.

INCENDIE RUE SOULIGNY

Samedi matin, un incendie qui pendant quelque temps a menacé tous les environs, a éclaté aux bureaux de la Province Lumber Co., rue Souigny, angle Jacques. Les pompiers ont dû une demi-heure de temps déverser des torrents d'eau sur le brasier. Les dommages sont élevés.

POUR LES MARINS DE L'ANGLETERRE

On a lu, hier, au prône de toutes les églises du diocèse de Montréal, une lettre de S. G. Mgr Bruchési demandant aux fidèles de souscrire, dimanche prochain, à l'œuvre de secours des marins britanniques.

M. WILSON À LA MAISON BLANCHE

LE PRÉSIDENT VA S'OCCUPER INCESSAMMENT DE QUESTIONS LAISSÉES EN SOUFFRANCE PENDANT LES ÉLECTIONS.

Washington, 13. — Le président Wilson est de retour à la Maison Blanche, après une absence de deux mois. Il se prépare à traiter les questions domestiques et étrangères laissées en souffrance au cours de la campagne électorale; de ce nombre se trouvent celles qui concernent les sous-marins allemands, le Mexique et la nomination de plusieurs fonctionnaires.

On s'attend à ce que le président s'occupe tout d'abord de la situation créée par les sous-marins allemands; cette dernière est sans contredit très sérieuse. Le communiqué sommaire des récents développements pris par la guerre sous-marine, tel que préparé par le secrétaire d'État, est prêt à lui être soumis. Il est en outre probable que le président entrera en communication à ce sujet avec l'ambassadeur américain à Berlin.

Des fonctionnaires du gouvernement considèrent comme prématurée la rumeur de certains changements dans le cabinet Wilson; ils déclarent qu'il n'y a encore rien de fait, mais qu'il est possible que deux membres de ce dernier n'en fassent pas partie après le 4 mars 1917.

CHUTE MORTELLE A BAS D'UN ESCALIER

UNE FEMME TROUVE UNE MORT TRAGIQUE EN ALLANT OUVRIR LA PORTE.

Madame Louis Franklin, âgée de 44 ans, demeurant 1416 rue Saint-Dominique, s'est cassée le cou dans un escalier samedi soir. Elle s'en allait ouvrir la porte, lorsqu'elle s'accrocha dans un tapis et tomba dans l'escalier. La mort a été instantanée; le corps a été transporté à la morgue, et le coroner McMahon a disposé du cas hier après-midi.

ENFANT ABANDONNÉ

M. M. Beauvais a trouvé hier matin un enfant abandonné sur les marches de l'immeuble Roberval, rue Barré. L'enfant, qui ne semble pas avoir plus de 3 ou 4 jours, va être confié aux Soeurs Grises de la rue Guy.

La police fait des recherches et espère trouver la mère qui a si lâchement abandonné son enfant. C'est la deuxième trouvaille du même genre, depuis huit jours.

INCENDIE RUE SOULIGNY

Samedi matin, un incendie qui pendant quelque temps a menacé tous les environs, a éclaté aux bureaux de la Province Lumber Co., rue Souigny, angle Jacques. Les pompiers ont dû une demi-heure de temps déverser des torrents d'eau sur le brasier. Les dommages sont élevés.

POUR LES MARINS DE L'ANGLETERRE

On a lu, hier, au prône de toutes les églises du diocèse de Montréal, une lettre de S. G. Mgr Bruchési demandant aux fidèles de souscrire, dimanche prochain, à l'œuvre de secours des marins britanniques.

M. DE VOGÜÉ EST MORT

LE CÉLÈBRE ARCHEOLOGUE, COUSIN DE L'AUTEUR DES "MORTS QUI PARLENT", S'ÉTEINT A PARIS A L'ÂGE DE 85 ANS. — ANCIEN AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE.

Paris, 13. — Le marquis Charles-Jean-Melchior de Vogüé, membre de l'Académie française, archéologue et diplomate français, ancien ambassadeur à Vienne et à Constantinople, et président du comité central de la Croix rouge française, vient de mourir.

Né à Paris en 1829, le marquis de Vogüé fut de bonne heure attiré par l'Orient. En 1853-1854, il explora la Palestine et la Syrie, étudia les antiquités de ces régions, surtout les églises chrétiennes, et rapporta de ces voyages les matériaux de divers ouvrages qui fondèrent sa réputation.

Le 8 mars 1871, il fut nommé par Thiers ambassadeur à Constantinople; le 8 mai 1875, il passa à l'ambassade de Vienne; il donna sa démission, lors de la chute de Mac-Mahon en 1879.

En 1901, il fut élu membre de l'Académie française; il fut également président de la Société des agriculteurs de France. Il a écrit des ouvrages remarquables sur les antiquités d'Orient, entr'autres: *Les Églises de la Terre-Sainte* (1869), *Les Inscriptions hébraïques de Jérusalem* (1864), *Le Temple de Jérusalem*.

Le marquis de Vogüé était le cousin de feu le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, écrivain renommé, auteur des *Morts qui parlent* et du *Maître de la mer*.

TEUTON ACCUSÉ DE CHANTAGE

UN ANCIEN ESPION EST ARRÊTÉ A WASHINGTON. — DES LETTRES COMPROMETTANTES POUR LA COMTESSE BERNSTORFF.

Washington, 13. — Aronstadt Karl Graves, un médecin allemand, a été arrêté samedi sous l'accusation d'avoir voulu faire chanter la comtesse von Bernstorff, femme de l'ambassadeur allemand. L'accusé a admis que Graves n'était pas son nom véritable, et il a dit qu'il était le "maître-espion". L'accusation contre Graves, dit Melake, est d'avoir "illégalement et verbalement menacé d'exposer et de publier certaines lettres qui parleraient de certaines fautes et de la comtesse von Bernstorff". Le Dr Graves prétend que ces lettres auraient été volées à Hoboken, N.J. Il a nié sa culpabilité et demandé un procès aussi expéditif que possible. Une personne de Washington a cautionné afin qu'il n'ait pas été en prison en attendant son procès.

D'après les rapports des autorités de la police, Graves est venu de New-York lundi dernier, et s'est rendu à la résidence du prince von Hatzfeldt-Trachenberg, conseiller de l'ambassade allemande. Il a dit au prince qu'il était en possession de certaines lettres dont la publication pourrait faire embarrasser la comtesse von Bernstorff. Il a déclaré qu'il ne connaissait celui qui a écrit les lettres et n'avait rien à faire avec l'affaire, et que c'était pour obliger un ami. Tout ce qu'il voulait, c'était d'aider l'Allemagne, mais son ami voulait être récompensé pour avoir livré les lettres. Pour prouver qu'il disait la vérité, il a montré au prince des lettres venant d'Allemagne que les enfants de la comtesse von Bernstorff avaient envoyées à leurs parents. Il a aussi produit une enveloppe qui, a-t-il dit, avait contenu une des lettres qui seraient compromises. Graves a admis qu'il voulait faire de l'argent avec cette correspondance qu'il avait payée \$2,400. Il voulait un profit de \$600.

Le Dr Graves s'est fait connaître dès le début de la guerre comme auteur d'un livre "Les secrets du bureau de la guerre allemand", qui a été une grande vogue, ainsi qu'une série d'articles qu'il intitulait "Révélation de l'espion personnel du kaiser". Il a prêté l'entrée de la Turquie dans la guerre, mais s'est trompé lorsqu'il a lancé la sensationnelle déclaration que le canal de Suez sauterait dans un mois, et que 500 navires allemands devaient transporter les troupes allemandes en Angleterre.

Après la messe, une réception fut donnée au presbytère: Mgr l'Archevêque a reçu les hommages des directeurs de l'Association et a profité de l'occasion pour dire combien il appréciait leur œuvre. Sa Grandeur a fait remarquer qu'une telle œuvre ne pouvait pas se supporter toute seule et par les seules souscriptions charitables. Il est nécessaire que le gouvernement provincial et que le conseil municipal lui donnent un appui et des secours efficaces. Il dit qu'il commence à se fatiguer de voir les institutions charitables solliciter de porte en porte ou par des concerts et des euchares la charité du peuple. Il faut qu'elles soient aidées par les gouvernements.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

BIEN ETRE DE L'ENFANCE

LES DEVOIRS DES PARENTS

ALLOCATION DE S. G. Mgr BRUCHÉSI A L'OCCASION DE LA FÊTE PATRONALE DE L'ASSOCIATION DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE A L'EGLISE SAINT-PIERRE. — LA VIE MORALE.

Mgr l'archevêque de Montréal a clairement défini les droits des parents et des devoirs de l'Etat en matière d'éducation, au cours de l'imposante cérémonie qui a marqué la célébration de la fête patronale de l'association du bien-être de la jeunesse, à l'église Saint-Pierre, dimanche matin.

"L'enfant appartient aux parents et non à l'Etat, a dit Sa Grandeur; et c'est aux parents que revient le droit exclusif de les élever et de leur donner une éducation appropriée. Les lois civiles ne peuvent point se substituer aux parents, et imposer leurs règlements, leurs écoles, leurs livres, leurs professeurs; c'est une violation du droit naturel. L'Etat peut surveiller l'éducation des enfants; c'est son devoir même de l'admettre par une intervention sage et éclairée; mais il ne doit pas faire acte de direction et d'imposition dans les écoles."

Durant la messe solennelle, le R. Père Provincial des Franciscains a prononcé le sermon de circonstance. S'inspirant du texte sacré: "State in fide, virilitate age", l'éloquent prédicateur rappelle les luttes acharnées qui se livrent de nos jours autour de la jeunesse, en butte à des ennemis redoutables et les rattache à la triple vie physique, intellectuelle et morale.

La vie physique, base et fondement des deux vies supérieures de l'homme, a deux ennemis redoutables dans l'alcoolisme et la sensualité; une jeunesse qui s'y adonne est vouée à la désagrégation de ses organes, à la perte de ses fonctions vitales, et qu'attend d'une jeunesse rongée par le chancre du vice? elle a horreur du travail, elle a perdu toute énergie, elle est forcément condamnée à l'impuissance. Alors pour assurer l'avenir de notre race, les parents doivent veiller sur la vie physique des enfants, bannir l'alcool et les plaisirs défendus, en faisant pénétrer au foyer les douceurs et saines joies de la famille.

Deux maux terribles menacent aujourd'hui la vie intellectuelle de l'enfance: les mauvaises lectures et les mauvais théâtres, nourriture d'erreur et de corruption, qui produisent le rationalisme et le matérialisme. Les jeunes gens se détachent par la fréquentation des théâtres malsains et la lecture de livres pernicieux, et perdent graduellement la semence divine, jetée en leurs cœurs par une éducation chrétienne. *State in fide*, demeurez fermes dans la foi, et le prédicateur recommande fortement aux jeunes gens de rejeter cette littérature empoisonnée qui assiege nos lieux publics et de fuir les théâtres malsains, afin de vivre une fois convaincu.

La vie morale, supérieure aux deux autres vies de l'homme, fait sa force et sa valeur: elle s'épanouit dans la pratique des vertus chrétiennes. Cependant une légion innombrable d'ennemis est acharnée à sa perdition; deux entre autres la menacent chez la jeunesse, la mauvaise éducation et le milieu ambiant. De nos jours, les enfants ne sont plus élevés dans le vrai sens du mot, ils grandissent avec leurs défauts naturels, selon tous leurs caprices. Aux parents chrétiens de rétablir les choses: le foyer est la première école, il faut habituer les enfants aux vertus austères. Le milieu ambiant, tout saturé de vanité et de mondanité, offre de multiples dangers, qui concourent à la corruption du cœur et à l'étiollement de la vie morale.

Les jeunes gens doivent veiller, agir en hommes et en chrétiens: c'est le mot d'ordre de l'Eglise et de la patrie. Il faut conserver les forces de la vie morale par l'union sur une même œuvre de tous les amis de l'ordre et du bien.

Mgr Bruchési s'est ensuite levé pour bénir l'œuvre du bien-être de la jeunesse, fondée spécialement pour la protection physique, intellectuelle et morale de l'enfant. "Je la bénis de tout cœur, a-t-il dit, dans la condition: c'est qu'elle suive les directions de l'Eglise et qu'elle soit désintéressée."

Après la messe, une réception fut donnée au presbytère: Mgr l'Archevêque a reçu les hommages des directeurs de l'Association et a profité de l'occasion pour dire combien

il appréciait leur œuvre. Sa Grandeur a fait remarquer qu'une telle œuvre ne pouvait pas se supporter toute seule et par les seules souscriptions charitables. Il est nécessaire que le gouvernement provincial et que le conseil municipal lui donnent un appui et des secours efficaces. Il dit qu'il commence à se fatiguer de voir les institutions charitables solliciter de porte en porte ou par des concerts et des euchares la charité du peuple. Il faut qu'elles soient aidées par les gouvernements.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu, le maire a déclaré qu'il croit la chose possible et il est probable qu'elle sera bientôt réalisée.

Les directeurs de l'Association s'occupent actuellement d'obtenir une subvention du gouvernement provincial; il est à espérer que ce dernier se fera pas prier et qu'il aidera de bon cœur une œuvre si éminemment nationale.

Le maire Martin qui, avec Mme Martin, assistait à la réception, a également pris la parole, exprimant sa haute appréciation de l'œuvre et lui promettant de faire tout en son pouvoir pour lui venir en aide. Sur la question du couvre-feu

Le temps qu'il fera

Froid et neige. — Demain, forte
vents du nord à l'ouest; beau et froid.Chiffres fournis par R. de Meslé,
gérant de Hearn et Harrison, 332 rue
Notre-Dame-Ouest.

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	30
Même date l'an dernier	25
Aujourd'hui minimum	15
Même date l'an dernier	10

BAROMETRE : 8 h a.m. 30.22; 11 h
a.m. 30.16; 1 h p.m. 30.14.DEMAIN, MARDI 14 NOVEMBRE
S. Joseph, évêque et martyr.
Lever du soleil : 7.00
Coucher du soleil : 4.29
Lever de la lune : 8.15
Coucher de la lune : 11.30
Dernier quartier de la lune, le 17,
à 7 h. du soir.LE NOUVEAU
GOUVERNEURL'arrivée du nouveau gouverneur-
général, le duc de Devonshire, a pris,
comme le départ de son prédécesseur,
les allures particulières du temps de
guerre.Le duc de Connaught était déjà parti
lorsqu'on l'a annoncé; le duc de
Devonshire était arrivé à Halifax
qu'on n'avait pas encore annoncé son
départ d'Angleterre.Le duc de Devonshire appartient à
une famille qui joue depuis des siècles
dans la politique anglaise, un rôle de
premier plan. Il a continué la
tradition de sa famille.Madame la duchesse de Devonshire,
fille d'un ancien gouverneur du Canada,
lord Lansdowne, retrouvera à
Rideau Hall ses souvenirs de jeunesse.Tous les Canadiens souhaiteront au
duc et à la duchesse de Devonshire
une respectueuse bienvenue."INDEPENDENCE
OR IMPERIAL
PARTNERSHIP"?Independence or Imperial Partnership?
La brochure anglaise de M.
Bourassa, a reproduit et complété
sa critique du livre de M.
Lionel Curtis, The Problem of the
Commonwealth, parait aujourd'hui
même, aux bureaux du Devoir.Ce sera un excellent instrument
de propagande, surtout dans les milieux
anglais.La nouvelle brochure se vend 25
sous, plus 5 sous pour les frais de
port.

COURS DU R. P. LOISEAU

Jusqu'ici en étudiant la valeur
historique du Nouveau Testament,
le R. P. Loiseau s'était borné aux
trois premiers Évangiles.Le professeur avait remis à plus
tard l'étude de l'Évangile de S.
Jean, étant donnée la nature
spéciale de celui-ci; il traitera, ce soir,
de la véridité historique du 4^e
Évangile.LE GOUVERNEUR
À OTTAWALE DUC DE DEVONSHIRE EST AR-
RIVE CE MATIN DANS LA CAPI-
TALE.Ottawa, 13. — A onze heures ce
matin, le nouveau gouverneur-général
du Canada, le duc de Devonshire,
est arrivé à Ottawa. Il était accom-
pagné de la duchesse et de ses deux
filles. A la gare le duc a été reçu par
le premier ministre du Canada et les
ministres fédéraux, le délégué apostolique,
Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa,
les conseillers, le conseil de ville d'Ottawa,
sir Wilfrid Laurier, sir James Grant,
le général Fiset et autres. Les citoyens
qui étaient réunis en grand nombre,
répondant à la demande du premier
ministre firent entendre de puissants
horras de bienvenue.Les gardes du gouverneur qui for-
maient l'escorte furent passées en re-
vue par le duc de Devonshire, puis
le cortège du gouverneur prit le che-
min de Rideau Hall; les rues étaient
bordées de gens qui l'accablèrent.MORT DE M.
MARCEL DUBOISLe dernier courrier de France
nous apporte la nouvelle de la mort
de M. Marcel Dubois, professeur à la
Sorbonne décédé à Romilly-sur-Andelle
(Eure).M. Dubois a fait une tournée de
conférences au Canada il y a quel-
ques années.TROUPES RENDUES
EN ANGLETERREOttawa, 13. — Il est officiellement
annoncé, par l'entremise du Bureau
du Censeur en chef de la presse, que
les troupes suivantes sont arrivées
en Angleterre :Les bataillons 110e, 114e, 133e,
142e, 159e, 161e, 162e et 168e d'On-
tario;

Le 184e bataillon du Manitoba;

Les 195e et 209e bataillons de la
Saskatchewan;Le 131e bataillon de la Colombie
britannique;Le 196e bataillon des universités
de l'Ouest.Services divers : Détachements du
192e bataillon de l'Alberta, ingénie-
urs, détachement pour la marine et
membres du corps médical.

REMIS

Faute d'espace, la rubrique Nos
paroisses est renvoyée à demain.

Apprenti typographe

On demande un jeune
homme de deux ou trois
ans d'expérience dans la
typographie. S'adresser au
Devoir, 43, rue St-Vincent.

UN EMBARGO

SUR
LES ALIMENTSC'EST CE QUE DEMANDENT LES
COMMISSAIRES AU GOUVERNE-
MENT FÉDÉRAL POUR METTRE
FIN À L'AUGMENTATION DU
COUT DE LA VIE—REQUÊTE DE
CITOYENS — EMPRUNT — DI-
VERS.— C'est un devoir pour nous, mes-
sieurs, disait ce matin le maire a
ses collègues, le bureau des com-
missaires, de prévenir des jour-
d'hui les événements fâcheux qui
pourraient résulter d'une augmenta-
tion de plus en plus considérable
du coût de la vie. Pour moi, je vous
avouerai bien franchement que j'ai
peur qu'on aille cet hiver prendre
d'assaut les entrepôts frigorifiques.
On a dit que le coût de la vie était
augmenté de 17 pour cent par tout
le Canada; je suis convaincu qu'à
Montréal il est de 200 pour cent
plus élevé qu'avant la guerre. N'est-
ce pas criminel? Et dire que ce
sont sept ou huit spéculateurs qui
sont la cause de tout ce mal. Le
gouvernement vient certes de dan-
ger de grands pouvoirs aux munici-
palités, mais il aurait dû dès le
début de la guerre mettre l'embar-
go sur les produits alimentaires né-
cessaires à la population. Et com-
me le provoque dit mieux vaut tard
que jamais, je vous demanderais de
bien vouloir adopter une résolution
dans ce sens.Il est tellement évident que le pu-
blic est la victime silencieuse des
accapareurs de denrées alimentaires
que le bureau d'humanité, s'est
rendu sur le champ aux desirs du
premier magistrat de la ville.La résolution demandée également
au gouvernement de bien vouloir
faire parvenir une copie de l'ar-
rêté en conseil qu'il vient d'adopter
pour réglementer le coût de la vie.Au cours de la discussion, le
maire a laissé entendre qu'il tra-
vailait depuis plusieurs jours à la so-
lution de cette importante question
en ce qui concerne la ville de Mon-
tréal, il n'attend plus que de con-
naître la teneur de la mesure que
vient de prendre le gouvernement
pour présenter son rapport à ses
collègues."Il faut se nourrir avant de nour-
rir son voisin", c'est ce que le
maire essaiera, à n'en pas douter, à
faire comprendre aux "trustards"
sur la bonne foi (?) desquels il pa-
rait être très bien renseigné. Mar-
ché à ceux qui gardent des volai-
les, des oeufs et du beurre depuis
des mois dans les entrepôts; il pour-
rait bien leur en cuire.

L'EMPRUNT DE \$3,800,000

On a ouvert ce matin les sous-
missions pour le nouvel emprunt de
\$3,800,000, parti de celui de 1915,
sur lequel il reste une différence de
\$2,000,000.— Comme vous voyez, a dit le ma-
ire, nous ne sommes pas si mal que
l'on pense.La maison Wood Gundy and Co.,
de Toronto, a été chargée de l'émis-
sion de cet emprunt à 97.78.Plusieurs citoyens, peu satisfaits
des enquêtes Drole-Bordeaux, de-
manderaient sous peu l'institution
d'une nouvelle enquête générale sur
l'administration municipale.Il y a dissension dans le camp des
propriétaires qui affectent les pen-
sées douces. Ils devront accorder
leur violon pour mercredi soir.M. G. MÉNARD
VA SE RETRACTERL'ÉCHEVIN DE BORDEAUX DE-
MANDE À M. MARCEL GABARD
DE RETIRER LA POURSUITE
INTENTÉE CONTRE LUI.M. Marcel Gabard, sténographe
attaché aux tribunaux, vient de re-
cevoir de M. l'échevin Gordien Mé-
nard, la lettre suivante :J'ai reçu signification de l'action
par laquelle vous me réclamez la
somme de \$5,000 pour dommages
que vous auriez causés les paroles
que j'ai prononcées à votre sujet, à
la séance du conseil de ville de la
cité de Montréal, le 3 novembre
1916.Je ne veux pas contester cette ac-
tion et je viens vous demander de
bien vouloir arrêter ces procédu-
res.Je déclare que je n'avais pas
moindre raison de supposer que les
témoignages que vous avez pris, en
votre qualité de sténographe, lors
de l'enquête de Bordeaux, avaient
été faussés ou falsifiés par vous.Aucun fait ne m'a jamais porté
et ne me porte à penser que vous
auriez, à ce sujet, manqué, en quoi
que ce soit, à votre devoir profes-
sionnel.Je sais que l'hon. juge Panneton
vous avait confié le manuscrit de
son rapport touchant l'enquête Bor-
deaux avec instruction de le faire
dactylographier; que le juge Pan-
neton vous autorisa d'en délivrer
des copies à qui en demanderait,
mais seulement après que le rapport
aurait été ouvert par le conseil de
ville. Je reconnais que vous avez
entièrement exécuté les instructions
de M. le juge Panneton et que, sur
ce point comme sur tous les autres,
vous avez parfaitement rempli le
devoir qui vous incombe.Je regrette que le public ait pu
croire, d'après les remarques que
j'ai faites à la séance du 3 novem-
bre, que vous méritiez quelques re-
proches en votre qualité de sténo-
graphe, à l'occasion de cette en-
quête.Je tiens, par cette lettre, à dis-
siper tout doute et je vous permets
de la publier dans les journaux.Au reste, je ferai une rétractation
publique de mon siège d'échevin, à
l'hôtel de ville, à la prochaine réu-
nion régulière du conseil.

(Signé) G. MÉNARD.

INCURSIONS EN ÉGYPTE

Londres, 13. — Les avions anglais
qui opèrent avec les forces anglaises
en Égypte, dit un communiqué offi-LA GUERRE
L'EFFORT DE L'ANGLETERREUn écrivain militaire français demande à la Grande-Bre-
tagne d'occuper une plus grande partie du front —
Les Anglais se rendent-ils compte de ce qui se passe
en France?Londres, 13. (par la Canadian
Press). — L'"Express" publie au-
jourd'hui un article d'un écrivain mi-
litaire français, le capitaine Philippe
Millet, dans lequel l'auteur demande
à la Grande-Bretagne d'occuper une
plus grande partie du front occiden-
tal et de soulager les Français.Le capitaine Millet déclare qu'il est
nécessaire de parler sans ambages,
que l'alliance anglo-française ne peut
être basée sur un simple échange de
compliments et que tous les Français
se demandent si les Anglais se ren-
dent réellement compte de ce qui se
passe en France. Il dit que ses com-
patriotes reconnaissent avec grati-
tude de ce que la Grande-Bretagne a déjà
accompli, mais il pense que le mo-
ment est venu où l'armée anglaise
doit soulager les Français plus effi-
cacement.Le capitaine cite des déclarations
de députés français à l'appui de ses

BRILLANTE VICTOIRE DES SERBES

LES GERMANO-BULGARES, REF OULES SUR UNE DISTANCE DE 2
MILLES AU SUD-EST DE MONASTIR, BATTENT EN RETRAITE.Paris, 13. — Les Serbes ont rem-
porté une brillante victoire sur les
Allemands et les Bulgares, dans la
région de la Gerna, au sud-est de
Monastir, rapporte aujourd'hui le
ministère de la guerre. Les troupes
du roi Pierre, appuyées par l'artil-
lerie française, ont forcé les alliés
teutons à se retirer sur une distance
d'environ 2 miles, et ont fait 1,000
prisonniers.L'armée germano-bulgare a dû
battre en retraite après un combat
qui a duré 2 jours.Depuis le 12 septembre, le nom-
bre total des prisonniers faits dans
cette région s'élève à 6,000, sans
compter la prise de 72 canons et de
53 mitrailleuses.

VILLAGE ENLEVÉ À L'ENNEMI

Londres, 13. — Les troupes ser-
bes poursuivent avec acharnement
les Bulgares défaits à la courbe de
la Gerna, et se sont emparées du
village d'Iven, muni d'une dépêche
de l'agence Reuter à Salonique.
Iven est située à cinq miles au nord
de Polog et à dix miles de la fron-
tière serbe; son occupation signifie

L'ARMÉE DE MACKENSEN EST DÉMORALISÉE

LA RETRAITE CONTINUE. — LE S RUSSES ONT TRAVERSÉ LE
DANUBE, DANS LA DOBROUDJA; ILS BOMBARDENT CON-
STANTZA.Londres, 13. — Les troupes rus-
ses ont franchi le Danube, dans la
province de la Dobroudja, à deux
endroits au sud de Tchernavoda, et
la flotte russe a repris le bombar-
dement de Constanza, disent cer-
taines dépêches de Petrograd, venues
de Rome.Le feld-maréchal von Mackensen
poursuit sa retraite avec des trou-
pes démoralisées et a perdu un tiers
de ses effectifs.Les ravages de la maladie et les
revers militaires ont sérieusement
affecté le moral de l'armée de von
Mackensen; comme les renforts de
Mackensen ont été refusés, sa retraite
s'opère dans des conditions tout à
fait désastreuses.Bucarest, 13. — Dans la bataille
qui a fait rage pendant toute la

DOUBLE OFFENSIVE ANGLAISE EN FRANCE

Londres, 13. — Communiqué offi-
ciel d'aujourd'hui: Ce matin, nous
avons dirigé une attaque sur les deux
rives de l'Ancre, faisant un nombre
considérable de prisonniers.L'artillerie ennemie a continué à
bombarder nos positions dans le voi-
sinage de Lesbœufs et de Gneude-
court. Nous avons repoussé des gaz
avec succès contre les tranchées de
l'adversaire, en face de Rans. Nous
avons pénétré dans les tranchées de
l'ennemi au sud-est d'Armentières.CANNONADE SUR LE FRONT
FRANÇAISParis, 13. — Pendant la nuit il n'y
a eu que la canonnade ordinaire sur
le front français, dit le communiqué
officiel de cet après-midi.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 13. — Les Allemands ont
arrêté hier des tentatives d'avance
des Alliés entre l'Ancre et la Somme,
dit le rapport officiel d'aujourd'hui.Ils ont repoussé des attaques des
Français de chaque côté de Sailly-
Saillies et occupent encore l'extré-
mité orientale du village.

Sur le front oriental, il n'y a rien

à signaler de la Baltique aux Carpa-
thes.LES TOMMIES ONT AVANCÉ
D'UN MILELondres, 13. — Suivant le corres-
pondant de l'Agence Reuter au quar-
tier général anglais, dans le cours de
leur nouvelle offensive, les troupes
anglaises ont fait une avance sur une
profondeur moyenne d'un mille, à
nord de l'Ancre, capturant les villa-
ges de Beaumont-Hamel et de Saint-
Père-Divion.La lutte se poursuit encore entre
Allemands et Tommies, dans les en-
viron de Serres, à environ 2 miles
au nord de Beaumont-Hamel. Les An-
glais ont déjà fait 2,000 prisonniers.

RAIDS AERIENS

Neuf avions de bombardement et 7
avions d'escorte du service aérien
ont bombardé les hauts fourneaux et
des fonderies à Saint-Inghert, au
nord-est de Sarrebrück, dans le bas-
sin de la Sarre. Toutes ces machines
sont revenues.Deux machines allemandes ont lan-
cé la nuit dernière des bombes sur
Belfort, tuant 5 civils.

SÉDITION GRANDISSANTE EN BAVIÈRE

Paris, 13. — Le correspondant de
l'"Excelsior" à Berne mande :"Je puis garantir l'authenticité du
rapport signalant une sédition gran-
dissante en Bavière, parmi des régu-
liers composés d'hommes de plus
de 45 ans. Ces soldats refusent deciel, ont effectué deux incursions
avec succès contre Maghdaba et Bir-
saha. Ils ont lancé une tonne d'ex-
plosifs à grande déflagration. Ils ont
abattu 2 fokkers et sont tous revenus
indemnes.Mésopotamie — Deux avions an-
glais ont lancé avec succès des bom-
bes sur des troupes irrégulières ot-
omanes, sur l'Euphrate.

LE TRIBUNAL

A-T-IL
JURIDICTION ?LA COUR SUPÉRIEURE PEUT-
ELLE JUGER UNE POURSUITE
POUR TAXES SCOLAIRES. —
DEMANDE D'ANNULATION DE
JUGEMENT. — RECLAMATION
DE PENALITE RENVOYÉE.Le juge Allard a permis, ce ma-
tin, en Cour de pratique, une re-
quête civile présentée par Dame
Anna Belleau qui demandait l'an-
nullation d'un jugement rendu con-
tre elle et en faveur de la commis-
sion scolaire d'Hocheville par un
juge de la Cour supérieure.En fait et de droit la commission
scolaire d'Hocheville intentait en
Cour supérieure une poursuite con-
tre Mme Belleau, en recouvrement
de \$85.59, dont \$68.75 pour arrié-
rés de taxes scolaires et \$21.20 de
frais pour une poursuite antérieure
en Cour de circuit. La commission
obtient jugement et fit saisir l'im-
meuble qui fut ensuite vendu par
le shérif à un nommé Westholm
pour la somme de \$100. La requête
sur requête civile prétend que
cette somme est de beaucoup au-
dessus de la valeur de l'immeu-
ble et qu'elle souffre un préjudice
et du jugement et de l'adjudication;
en conséquence elle demandait l'an-
nullation du jugement alléguant
qu'il accordait plus qu'il n'était de-
mandé par la requête et en plus que
la Cour supérieure n'avait pas ju-
ridiction pour juger en la matière,
la poursuite étant pour taxes sco-
laires et la réclamation étant pour
une somme moindre de \$100. Le ju-
gement de la Cour supérieure con-
damnant la défenderesse Belleau
personnellement et non en déclara-
tion d'hypothèque comme le de-
mandait la requête. Le juge Allard
a permis la requête civile qui sera
entendue au mérite.

RECLAMATION RENVOYÉE

L'interprétation d'un contrat pour
la construction d'un système d'é-
clairage dans la ville de Laval des Rapides
a donné lieu à un jugement en
portant rendu par M. Lafontaine en
Cour supérieure, S. Ouimet et al.
poursuivaient M. André Bray, entre-
preneur, et celui-ci comme deman-
deur en garantie poursuivait à son
tour la ville de Laval des Rapides
comme défenderesse en garantie.Les demandeurs principaux sont
ingénieurs de la ville de Laval des
Rapides et ils réclament du défen-
deur une somme de \$2,420, dont
\$1,650 à titre de pénalité pour un
retard de 165 jours dans l'exécution
de travaux et \$770 de dommages
pour ce même retard. Cette réclama-
tion était basée sur un contrat, en
date du 29 avril 1913, entre les dé-
fendeurs et la défenderesse en ga-
rantie pour la construction d'un sys-
tème d'éclairage.Une clause de ce contrat stipulait
que pour chaque jour de retard dans
l'exécution des travaux le défendeur
devrait payer une pénalité de \$30,
dont \$20 de dommages et \$10 de pé-
nalité qui servirait à payer les ingé-
nieurs de la ville chargés de prépa-
rer les plans et de surveiller les tra-
vaux. Les demandeurs poursuivaient
eux-mêmes pour toucher cette péna-
lité de \$10 par jour.Le défendeur alléguait comme
moyen de défense qu'il n'y avait au-
cun contrat entre lui et les deman-
deurs et que par conséquent il n'y
avait aucun lien de droit; que les
retards dans l'exécution des travaux
avaient été causés par la ville elle-
même et que celle-ci ne pouvait ré-
clamer aucune pénalité. Le défen-
deur prétendait que les demandeurs
ne pouvaient avoir plus de droit
que la partie contractante elle-même.Le juge Lafontaine a donné gain
de cause au défendeur, déclarant
qu'il n'y a aucun lien de droit en-
tre les demandeurs et le défendeur.
La ville semble n'avoir aucun re-
cours contre l'entrepreneur, et il
serait singulier que les demandeurs,
qui ne sont que les employés de la
ville, puissent avoir plus de droit
qu'elle. En vertu de l'article 1028
du code civil, le contrat ne peut
être stipulé qu'une pénalité en faveur
du demandeur. Les arrangements
qui peuvent avoir été faits entre
la ville et les demandeurs ne re-
gardent en rien le défendeur. Le
juge renvoie l'action principale ainsi
que la défense de la défenderesse
en garantie et maintient la deman-
de en garantie pour les frais.TORPILLEURS AL-
LEMANDS COULESLES ALLIÉS TORPILLENT UNE
FLOTTE DE FINLANDEPétrograd, 13. — Un bulletin offi-
ciel publié aujourd'hui porte que la
plupart des navires de guerre alle-
mands qui ont opéré vendredi un
bombardement dans le golfe de Fin-
lande, ont été coulés.Ces vaisseaux étaient des torpille-
urs filant à vitesse très grande.Voici le texte du communiqué :
"Dans la Baltique, une flotte
composée de torpilleurs ennemis fil-
lant 36 noeuds, a pénétré vendredi
soir dans la baie de Finlande. Un
épais brouillard a permis à l'ennemi
de dissimuler sa présence et il a
conséquent réussi à bombarder
pendant quelques minutes le littoral
de la Baltique."Les Allemands ont lancé une cen-
taine d'obus, des shrapnells, pour la
plupart. Sept civils, cinq enfants
compris, et deux soldats, ont été
tués. Une femme et quatre soldats ont
été blessés. Plusieurs maisons ont
été endommagées et douze chevaux
ont été tués.L'ennemi s'est retiré précipitamment
mais nous avons coulé la plus
grande partie des torpilleurs. Nous
avons abandonné la poursuite par
suite d'une brume épaisse et de la
découverte opportune des pièges
tendus par l'ennemi."CHUTE MORTELLE
D'UN AVIATEURBuenos-Aires, 13. — Pierre Man-
cho, un aviateur, faisait une envolée
avec un passager, aujourd'hui,
quand sa machine est tombée. L'avi-
teur s'est tué et le passager a été
blessé.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
au Ministère de l'Agriculture.)TEL. EST 4510
Depuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINT-CATHERINE.Sous-vêtements Penman, laine fine, à côtes, nuances crème, devants croi-
sés. Grandeur 34 à 42. Prix 1.25 à 2.00
Sous-vêtements, laine naturelle, devants croisés, qualité irréprochable.
Grandeur 34 à 42. Spécial 1.98
— Au rez-de-chaussée.Vallières RABAIS
SPECIAUXAngle St-Catherine et Montcalm
Caracul blanc, pour manteaux d'enfants. Prix \$2.00, \$2.50 et... \$3.00
Sealette blanche, 52 pes. de large. Prix, à... \$2.50
Drap couverte, blanc, pour manteaux d'enfants, à... \$2.00
Edredon blanc, de 5 pouces, pour... \$1.50

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI. — MARDI. — MERCREDI
Production de Daniel Frohman

La Princesse Bonheur

EN 5 PARTIES
Interprété par ANN PENNINGTONqui se rend célèbre dans cette ville en dansant La Dame Havaillenne HOULA.
HOULA, avec musique appropriée. Jeudi OLGA PETROWA dans le MARCHE
des AMES.Le seul CIGARE dans le monde. Recherché pour sa qualité. Conservez les
bandes à 50 sous donnent un coupon pour le tirage d'une AUTOMOBILE, le 25
mars prochain.Demandez le "Pelican" à votre fournisseur.
LEGAULT, THOMSON & CIE Limitée
122 RUE SAINT-PAUL-EST.Chez Valiquette?
POURQUOI ?Parce que chez Valiquette, il y a le choix; et c'est un plaisir que
d'acheter quelque chose quand on peut choisir.Des tapis en quantité, en carrés et à la verge; des rideaux à la
paire et à la verge, en grande variété; des meubles, il y a six plan-
chers immenses couverts de toutes sortes.CHEZ VALIQUETTE : Mais c'est la maison du jour; c'est le mot
de passe en ces temps de guerre; c'est la barrière entre vous et l'aug-
mentation des prix.

C'est une maison canadienne, au milieu des Canadiens.

Palais de
l'ameublement
ANGLE
ET ST-ANDRE
ST-CATHERINELES RÉPUBLICAINS
EN MAJORITÉJUSQU'ICI IL Y A AU CONGRES
217 RÉPUBLICAINS CONTRE 212
DEMOCRATES.Washington, 13. — Le président
Wilson a appris ce matin, à son bu-
reau, les nouveaux détails au sujet
de la représentation à la Chambre
des représentants. Jusqu'ici les ré-
publicains ont 217 membres et les
démocrates seulement 212, avec six
membres d'autres partis.Le président s'occupe du choix de
l'orateur et des présidents des di-
vers comités, qu'il voudrait placer
entre les mains des démocrates. Il
croit cependant que les mesures
qu'il a patronnées obtiendront l'ap-
pui de certains républicains, un
nombre suffisant pour remporter la
majorité. Il se refuse à tout comen-
taire au sujet de l'élection d'ici à
ce qu'il reçoive de M. Hughes et
du comité national républicain le
mot formel qui lui concède sa ré-
élection.Le secrétaire d'Etat Lansing se
propose d'entretenir le président
aujourd'hui sur les attaques récentes
des sous-marins contre des navires
portant des citoyens américains, et
sur la situation mexicaine.